

Rapport annuel 2006-2007



Le 28 septembre 2007

L'honorable Greg Byrne Ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick Province du Nouveau-Brunswick Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur Byrne,

Au nom du conseil d'administration, c'est avec plaisir que je vous présente, conformément à l'article 23 de la *Loi portant sur Services Nouveau-Brunswick*, le rapport annuel de Services Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Byrne, mes salutations respectueuses.

Georgette M. Roy

Présidente du conseil d'administration



Conseil d'administration

Georgette M. Roy (présidente du conseil d'administration), Fredericton

Tim Andrew, Fredericton (terminé le 18 janvier 2007)

Jim Dunlap, St. George (débuté le 18 janvier 2007)

Wayne K. Ferguson, Picadilly (terminé le 18 janvier 2007)

Jane M. Fritz, Fredericton

Robert R. Goguen, Moncton (terminé le 1^{er} avril 2007)

Alfred Losier, Moncton (débuté le 18 janvier 2007)

Jonathan Roch Noël, Shippagan

Michelle Pelletier, Balmoral (débuté le 18 janvier 2007)

Derek Pleadwell, Fredericton (débuté le 18 janvier 2007)

Jason André Stephen, Saint John (terminé le 18 janvier 2007)

Roy Therrien, Saint-Basile (terminé le 18 janvier 2007)

Beth Thompson, Quispamsis

Denis Turcotte, Campbellton

Dirigeants

Michael D. McKendy, président

Bernard Arseneau vice-président, Opérations

Carol Macdonald, vice-présidente, Technologie et innovation des affaires

Linda Corbett, vice-présidente par intérim, Services corporatifs

Claude Poirier, c.r. conseiller juridique de la corporation

Judy Ross directrice générale, Stratégies corporatives

De gauche à droite

1º rangée: Michael D. McKendy, Beth Thompson,
 Georgette M. Roy, Jane M. Fritz, Jim Dunlap
 2º rangée: Derek Pleadwell, Jonathan Roch Noël, T.J. Smith,
 (débuté le 7 mai 2007), Alfred Losier, Denis Turcotte
 Absente sur la photo: Michelle Pelletier



Table des matières

	Rapport du président1
	À propos de Services Nouveau-Brunswick5
	Secteurs d'activité 9 Prestation de services 9 Registres 10 Évaluation foncière 12 Infrastructure de l'information géographique 16
O Section of the sect	Compte rendu du plan d'affaires19
	États financiers

ISBN: 978-155396-902-0 ISSN: 1488 - 5212

Rapport du président

La dernière année a été une autre année riche en réalisations et en défis pour Services Nouveau-Brunswick (SNB). Pour moi, cela a été une première année des plus gratifiantes à titre de président et chef de la direction. Nous avons établi un nouveau plan d'affaires triennal pour la corporation à la fin de l'exercice. D'ailleurs, j'ai hâte de faire le tour des régions de la province au cours des prochains mois pour parler au personnel de nos objectifs pour les trois prochaines années.

La mission de Services Nouveau-Brunswick est claire : nous fournissons avec excellence les services et les renseignements gouvernementaux aux particuliers et aux entreprises de la province. Notre accent sur la clientèle continue de stimuler le nouveau développement et nous pousse sans cesse à poursuivre de nouvelles offres de services aux particuliers et aux entreprises. Notre guichet unique continue de se classer parmi les plus avancés au monde. Grâce à nos solides partenaires dans le milieu d'affaires et au gouvernement, SNB est en mesure de réaliser sa mission avec efficacité, année après année.

Secteur d'activités -

1. Prestation de services gouvernementaux

À la fin de l'exercice 2006-2007, SNB offrait quelque 365 services publics aux particuliers au moyen de ses trois modes de prestation – en ligne, par téléphone et au guichet – et acceptait des paiements, comme les services d'eau et d'égout, pour 61 municipalités du Nouveau-Brunswick.

L'amélioration de ses services aux entreprises continue également d'être une grande priorité. Actuellement, il est possible d'obtenir 193 services et 486 formulaires n'importe quand, jour et nuit. Par le site Web de SNB, les concessionnaires d'automobiles de la province ont effectué 32 911 transactions cette année, y compris de nouvelles immatriculations et des transferts de propriété. Ce chiffre représente une augmentation de plus de 9 % comparativement à l'année précédente.

Il y a eu 5,2 millions de transactions en 2006-2007 pour les quatre secteurs d'activités de la corporation, dont près de 44 % par voie électronique (par Internet et au téléphone). Par Internet uniquement, il y a eu 1,8 million de transactions.

2. Registres

Services Nouveau-Brunswick voit au fonctionnement de quatre des registres parmi les plus avancés au monde – les registres des biens personnels, des biens réels, des affaires corporatives et des statistiques de l'état civil. Ces registres offrent des dépôts de données protégés et exacts aux particuliers et aux entreprises du Nouveau-Brunswick.

Le 1er juillet 2006, la responsabilité du registre des Statistiques de l'état civil est passée du ministère de la Santé à Services Nouveau-Brunswick. Cette responsabilité comportait la gestion, le personnel, les systèmes, le budget et la législation du programme, qui ont tous fait une transition sans heurts à la corporation.

Le registre des Statistiques de l'état civil du Nouveau-Brunswick est le seul au Canada à avoir atteint la norme supérieure de Statistique Canada pour l'enregistrement des naissances et des décès pour chaque année examinée par Statistique Canada. Il s'agit d'un résultat exceptionnel.

Les images de tous les documents et plans enregistrés dans le registre des biens réels depuis juin 2002 sont en train d'être saisies dans le cadre du processus d'enregistrement, et les images de plus de 90 % de tous les plans d'arpentage sont disponibles. De plus, une initiative de balayage est en cours afin d'offrir un accès par Internet aux images des répertoires historiques des cédants et cessionnaires et des documents historiques d'enregistrement pour toute la province.

Le personnel responsable du registre des entreprises continue de chercher à offrir un service rapide aux entreprises par notre mode de prestation en ligne – snb.ca. Au cours de la dernière année, le dépôt électronique des rapports annuels des organismes à but non lucratif a été mis en œuvre et les modifications à la *Loi sur l'enregistrement des sociétés en nom collectif et des raisons sociales* pour clarifier les procédures de renouvellement et d'annulation ayant trait à l'enregistrement des raisons sociales des organismes à but non lucratif ont été déposées. De même, le public a eu accès pour la première fois aux documents électroniques par Internet.

Le registre des biens personnels (REMBIP) permet aux utilisateurs de signifier des avis de sûreté, des jugements et d'autres réclamations concernant les biens personnels tels que les véhicules et les meubles. Au cours de l'année, 130 213 enregistrements ont été effectués, ce qui représente une légère augmentation par rapport à l'année précédente, enregistrements qui ont généré des recettes de 4 382 305 \$. Le nombre de recherches s'est accru de 5 % pour atteindre 52 852, produisant des recettes de 399 216 \$.

3. Évaluation foncière

Les évaluateurs de Services Nouveau-Brunswick voient à évaluer et à classer tous les biens réels aux fins de l'impôt au Nouveau-Brunswick. Les Services d'évaluation administrent également les programmes d'impôt foncier et assurent l'équité de l'assiette fiscale pour les municipalités et le gouvernement provincial.

La valeur évaluée de tous les biens réels a augmenté de 2,5 milliards de dollars, ou de 6,6 % durant 2007 comparée à 2006. Cette augmentation était attribuable aux facteurs suivants : une augmentation de 2,4 % de la nouvelle construction, une augmentation de 3,7 % de la réévaluation des biens d'après une analyse du marché, et une augmentation de 0,5 % attribuable aux autres activités dans le cadre d'un programme de travail, telles que des inspections des biens et les projets spéciaux.

4. Infrastructure de l'information géographique

Une vision renouvelée de la géomatique au Nouveau-Brunswick a été formulée au cours de la dernière année. À titre d'organisme responsable de la coordination de la cartographie de base et de la géomatique dans la province, Services Nouveau-Brunswick a restructuré et a créé un Secrétariat de l'information foncière pour diriger la mise en œuvre du plan d'action. Le plan d'action met l'accent sur les cinq principaux secteurs de résultats suivants : la gouvernance, les communications et la sensibilisation, les données, l'accès et l'infrastructure et le réseau d'arpentage.

Services Nouveau-Brunswick maintient également un réseau géodésique provincial de haute précision basé sur le GPS. Le réseau géodésique est une infrastructure qui est surtout utilisée par les arpenteurs-géomètres, les gouvernements, les ingénieurs et les gestionnaires du territoire pour référencer l'information géographique à l'aide d'un système normalisé de coordonnées. Il comprend environ 100 stations terrestres et offre des positions extrêmement précises pour un réseau terrestre de points de contrôle. Services Nouveau-Brunswick continue de soutenir ce réseau terrestre par la mise en œuvre d'une série de stations GPS continuellement en activité (stations de contrôle actives - ACS). Depuis l'automne 2005, cinq stations ACS ont été mises en œuvre grâce à un partenariat mixte des secteurs privé et public. Elles servent maintenant la communauté d'utilisateurs à Moncton. Saint John, Fredericton, Miramichi et Bathurst. Les utilisateurs peuvent accéder gratuitement aux observations GPS à toute heure à partir du site Web de SNB. Un grand groupe d'utilisateurs se sert régulièrement de cette information, notamment dans l'industrie forestière et minière. Mentionnons également les municipalités qui ont recours aux services des systèmes d'information géographique (SIG) pour localiser les routes, les gazoducs et les infrastructures terrestres et souterraines

L'aménagement des condominiums au Nouveau-Brunswick affiche un bon taux de croissance. La première corporation de condominiums est apparue dans la province en 1975 avec 23 parties privatives. Au 31 mars 2007, il y a 154 corporations comptant 2 579 parties privatives. Cependant, aucune modification importante n'a été apportée à la Loi sur les condominiums au cours des 36 dernières années. Il est devenu évident que, avec l'apparition de questions découlant de la croissance marquée, un examen du cadre législatif et administratif des condominiums s'impose. Il pourrait se révéler nécessaire d'améliorer les modalités d'administration et de fonctionnement afin de mieux protéger les consommateurs tout en conciliant les droits et les responsabilités de tous les intervenants. SNB a lancé ce processus au début de 2007 en organisant des séances de consultation avec les intervenants et en organisant un sondage en ligne auprès des propriétaires de condominiums.

Sondages sur la satisfaction des clients

Chaque année, SNB mène divers sondages pour déterminer la satisfaction des clients à l'égard de ses services et pour améliorer continuellement la prestation de ses services. En décembre 2006, une entreprise indépendante a mené un sondage auprès des personnes qui avaient fait affaire avec Services Nouveau-Brunswick à l'un de ses centres de services, par téléphone ou par Internet. Services Nouveau-Brunswick a été récompensée par un niveau de satisfaction global de plus de 92 %.

Plan d'affaires de 2007 à 2010

Au cours de l'exercice 2006-2007, l'équipe de gestion de la corporation a travaillé à l'élaboration d'un nouveau plan d'affaires pour les trois prochaines années. Le personnel, les partenaires du milieu d'affaires et les intervenants ont contribué à l'établissement des priorités par la voie d'un sondage auprès du personnel, de nombreuses séances de planification stratégique et la réalisation d'une analyse de l'environnement.

Le nouveau plan jette des bases solides pour la corporation qui cherche à miser sur le succès que Services Nouveau-Brunswick a remporté jusqu'à maintenant pour apporter d'autres améliorations. Services Nouveau-Brunswick a l'assurance que le nouveau plan aboutira à de nombreuses améliorations dans le service à ses clients et l'amènera à jouer un rôle de premier plan afin d'aider le gouvernement à atteindre une transformation à l'avenir.

Prix décernés durant l'année

Services Nouveau-Brunswick a connu une autre année couronnée de succès. Le 7 novembre 2005, Service Canada, Transports Canada et Services Nouveau-Brunswick ont signé une entente pour délivrer des permis d'embarcation de plaisance aux quatre coins du pays au nom de Transports Canada. Au cours de la dernière année, SNB et ses partenaires ont été récipiendaires du Prix d'excellence argent de Service Canada pour souligner leur contribution remarquable au partenariat et à la collaboration dans la prestation des services au Canada.

Au cours de la conférence de GTEC (Government Technology Exhibition and Conference) en octobre 2006, un certificat de GTEC en reconnaissance de réalisations remarquables a été remis à Services Nouveau-Brunswick, à Service Canada et à Transports Canada à titre de finaliste dans le cadre du Programme des prix de distinction de 2006 de la Semaine GTEC. Ce programme est une célébration annuelle de l'excellence dans la gestion de l'information et de la technologie dans le secteur public.



Équipe de SNB

À Services Nouveau-Brunswick, nous recherchons constamment de nouvelles possibilités et l'amélioration des services que nous offrons actuellement. Toutes les grandes réalisations que j'ai présentées dans le rapport n'auraient pas été possibles sans le dévouement de nos employés. Je suis satisfait de la qualité de nos employés professionnels et de leur expertise et de leur engagement à l'égard du service aux citoyens du Nouveau-Brunswick. Nos employés croient dans le service de qualité à la clientèle et sont engagés à l'égard du succès de la corporation.

En plus de notre personnel remarquable, je remercie les autres personnes qui jouent un rôle important dans le succès de SNB: notre actionnaire, le gouvernement du Nouveau-Brunswick; notre ministre, Greg Byrne; le conseil d'administration de SNB pour son appui et son orientation; nos partenaires du milieu d'affaires, qui nous aident à développer et à commercialiser nos produits et services; les particuliers et les entreprises qui utilisent nos produits; les municipalités qui nous accueillent comme partenaires; et les divers ministères pour lesquels nous offrons des services.

Merci,

Michael D. McKendy

mm'k

President

À propos de Services Nouveau-Brunswick

Services Nouveau-Brunswick (SNB) est une corporation de la Couronne du Nouveau-Brunswick qui a été créée afin de regrouper sous un même toit les services et l'information par lesquels les Néo-Brunswickois régissent leurs vies privée et professionnelle.

Vision

Services Nouveau-Brunswick : des services du gouvernement à temps, partout, tout le temps

Mission

Fournir avec excellence les services et les renseignements gouvernementaux aux particuliers et aux entreprises.

Secteurs d'activité

La corporation compte quatre secteurs d'activité :

- la prestation de services gouvernementaux;
- · les registres;
- · l'évaluation foncière;
- l'infrastructure de l'information géographique.

Ces quatre secteurs ont généré des recettes de 58,3 millions de dollars en 2006-2007.

Prestation de services

SNB est le point d'accès du public à quelque 365 services gouvernementaux offerts par l'intermédiaire d'un guichet unique à canaux de prestation multiples :

- en personne, par un réseau de 38 centres de services situés dans l'ensemble de la province;
- par téléphone (TéléServices), sans frais, au 1-888-762-8600;
- par Internet à www.snb.ca.

Services Nouveau-Brunswick offre une vaste variété de services au nom de divers ministères et organismes du gouvernement et accepte aussi les paiements au nom de certaines entreprises de services publics et de 61 municipalités. Quelques exemples de services offerts incluent :

- services reliés aux véhicules à moteur : délivrance des permis de conduire, renouvellement de l'immatriculation, vignette de stationnement pour les personnes handicapées;
- loisirs: délivrance des permis de chasse et pêche, billetterie en ligne pour certaines attractions majeures du Nouveau-Brunswick;
- formulaires gouvernementaux : assurance-maladie, changement de nom, enregistrement de loterie.

Registres

SNB est responsable de quatre registres électroniques offrant des renseignements publics qui font autorité :

- le registre des biens réels actes de transfert, testaments, plans de lotissement, etc., associés aux parcelles de terre au Nouveau-Brunswick;
- le registre des biens personnels avis de sûreté, jugements et autres réclamations concernant les biens personnels tels que les automobiles, les véhicules de loisirs et les meubles;
- le registre des affaires corporatives information sur les corporations, les sociétés en nom collectif et les appellations commerciales enregistrées au Nouveau-Brunswick;
- le registre des Statistiques de l'état civil Données sur l'état civil (naissances, mortinaissances, mariages et décès) et sur les églises et les confessions religieuses qui peuvent célébrer les cérémonies de mariage au Nouveau-Brunswick.

Évaluation foncière

SNB évalue tous les terrains, bâtiments et améliorations connexes aux fins de l'impôt foncier et gère le système d'évaluation et d'imposition foncières de la province.

Les Services d'évaluation de SNB sont également responsables de l'administration d'un certain nombre de programmes associés à l'impôt foncier.

Infrastructure de l'information géographique

SNB s'occupe de la création et de la mise à jour du réseau géodésique et des données cartographiques de base de la province.



Orientations de la prestation des services

Le guichet unique à canaux de prestation multiples de Services Nouveau-Brunswick permet aux particuliers et aux entreprises de choisir, pour chaque secteur d'activité, le canal de prestation qui lui convient le mieux. SNB s'engage à maintenir un excellent service par l'entremise de ses trois canaux. En offrant plus de services par Internet, lesquels sont pratiques et faciles à utiliser, SNB continue de constater une tendance à l'utilisation accrue des canaux électroniques (Web et TéléServices). L'adoption de ces canaux par la clientèle libère des ressources dans nos 38 centres de services, ce qui permet à la corporation d'accroître le volume des services et le nombre de services offerts tout en limitant les coûts. De même, en utilisant la technologie virtuelle, la corporation a pu utiliser le personnel de ses emplacements moins occupés pour le traitement de l'immatriculation des véhicules à moteur et d'autres produits matériels pour les transactions effectuées par l'intermédiaire du centre d'appel et par Internet.

Nombre de transactions par canal de prestation

Canal de prestation	2006-2007	2005-2006	2004-2005
En ligne	37,4%	37,4%	37,6%
TéléServices	6,2%	6,3%	6,5%
Au comptoir	56,4%	56,3%	55,9%

Pendant l'année, SNB a effectué 5,2 millions de transactions pour ses quatre secteurs d'activité.

Législation et application des lois

La Loi portant sur Services Nouveau-Brunswick fournit le cadre contextuel des activités de la corporation. Elle précise que SNB est le principal fournisseur des services à la clientèle pour le gouvernement, par l'entremise de bureaux et par voies électronique et téléphonique. Elle indique aussi la responsabilité de la corporation dans la coordination des services d'information géographique, l'évaluation et l'enregistrement des biens réels, l'administration des programmes d'avantages fiscaux connexes, l'enregistrement des biens personnels, le registre corporatif et la promotion de l'industrie géomatique.

SNB veille aussi à l'application de diverses lois au nom du gouvernement. La corporation conclut des partenariats en géomatique spécialisée et en travaux technologiques avec des compagnies privées qui font ensuite connaître le produit fini lorsqu'ils cherchent à obtenir des contrats sur la scène nationale et internationale. Des exemples de ces travaux sont le contrôle de la qualité et la gestion de projets pour la collecte de données topographiques, et la gestion et l'architecture technique de projets de technologie de l'information de plus grande envergure.

Un conseil d'administration oriente les activités de la corporation. Il existe deux comités au sein du conseil d'administration : le comité de vérification passe en revue les états financiers de la corporation, alors que le comité de développement supervise les nouveaux développements de système.

Les produits d'exploitation proviennent de droits assortis aux services (droits d'enregistrement des biens réels, des biens personnels et des sociétés), de paiements (le gouvernement provincial et les municipalités payent les services d'évaluation foncière) et de financement gouvernemental (le gouvernement provincial attribue des crédits à la corporation pour qu'elle offre des services en son nom). SNB réinvestit de ses revenus dans l'amélioration des processus d'affaires ainsi que dans ses méthodes de prestation des services, pour que les citoyens puissent collaborer avec le gouvernement avec davantage de simplicité et de facilité.

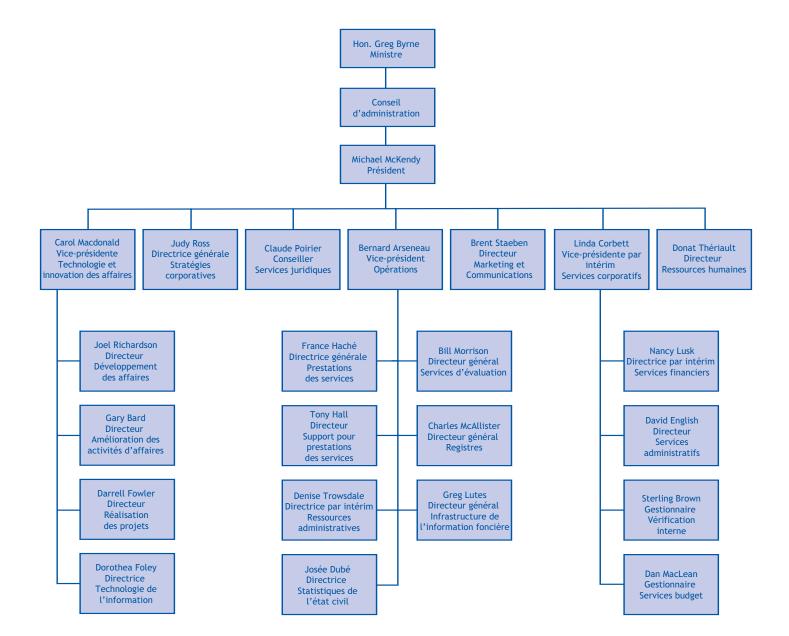
Langues officielles

SNB reconnaît ses obligations et est engagée à offrir activement et à fournir des services de qualité au public dans la langue officielle de son choix dans tous les canaux de prestation. La Direction générale des ressources humaines est responsable de la coordination de la politique sur les langues officielles de la Corporation. En tout, 10 employés ont suivi de la formation en langue seconde pendant l'année 2006-2007. Au cours de la dernière année, SNB a reçu trois plaintes en matière de langues officielles par l'entremise du commissaire aux langues officielles du Nouveau Brunswick. Toutes les plaintes ont été traitées : deux décisions sont en suspens et une plainte n'était pas fondée.

Effectifs et répartition

La corporation emploie 743 personnes dans 38 collectivités dont la plupart sont des employés permanents. Plus de 73 % de nos employés fournissent des services directement à nos clients tandis que 203 employés occupent des postes au bureau central en matière de finances, d'administration, de ressources humaines, de conseils juridiques à la corporation, de politiques et de stratégies, de communications, de marketing, de développement des affaires, de technologies et d'amélioration des processus, de réalisation de projets et de gestion des opérations.

Organigramme de SNB



/



Secteurs d'activité

Prestation de services

À titre d'organisme fournisseur de services pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick, Services Nouveau-Brunswick offre aux citoyens quelque 365 services au nom de divers ministères provinciaux, municipalités et entreprises de services publics.

La commodité pour le client est un facteur essentiel dans la prestation des services. Pour répondre aux attentes de la population néo-brunswickoise, SNB propose trois canaux de prestation des services gouvernementaux :

- · Centres de services de SNB
- · TéléServices de SNB
- · SNB en ligne

Centres de services de SNB

Avec un réseau de 38 centres de services situés dans l'ensemble de la province, SNB offre à la population du Nouveau-Brunswick une combinaison de service personnalisé et des heures d'ouverture prolongées très pratiques. Certains bureaux sont ouverts en soirée et le samedi. Le réseau de centres de services comprend 13 centres de services complets répartis dans toute la province qui offrent des services au nom de ministères, de certaines municipalités et d'entreprises de services publics. Des centres de moindre envergure établis dans d'autres collectivités offrent des services dont le nombre varie.

Sur les 5,2 millions de transactions effectuées à SNB pendant l'année écoulée, 2,7 million ont été effectuées au comptoir des centres de SNB; de ce nombre, 1,3 million se rapportaient directement aux services aux conducteurs et aux immatriculations de véhicules à moteur. Les paiements d'impôt foncier, la communication de renseignements sur les services et programmes du gouvernement ainsi que les paiements, licences et permis délivrés au nom des ministères constituent le reste des transactions réalisées par SNB.

Qualification des conducteurs de SNB

SNB offre des services de qualification des conducteurs à partir de 35 emplacements. Au cours de l'année, les examinateurs de conducteurs de SNB ont administré 26 016 examens écrits et 24 134 tests de conduite pour toutes les classes de permis de conducteur.

TéléServices de SNB - 1-888-762-8600

Le centre TéléServices de SNB est le centre de contact pour les clients de la corporation. Les Néo-Brunswickois peuvent accéder à au-delà de 90 services au téléphone en composant le 1-888-762-8600. Les TéléServices de SNB répondent également aux courriels provenant du site Internet de SNB et du répertoire du gouvernement provincial accessible par Internet.

Durant l'exercice financier 2006-2007, notre personnel a répondu à un total de 301 350 appels, ainsi qu'à 6 928 courriels.

Trois principaux types de services sont offerts par téléphone :

- · information et acheminement des appels;
- · transactions:
- · soutien aux lignes téléphoniques automatisées.

Information et acheminements des appels

Les TéléServices de SNB continuent d'offrir des renseignements au nom de différents ministères provinciaux, notamment le ministère de la Santé et du Mieux-être et le ministère des Finances. Ces services comprennent l'Assurance-maladie, l'information sur les soldes d'impôt foncier et l'évaluation foncière ainsi que les demandes d'information générale relatives au gouvernement.

On peut également obtenir des renseignements sur les Services financiers aux étudiants du ministère de l'Éducation en téléphonant au centre de contact des clients, au 1-800-667-5626.

Voici les nouveaux ajouts aux services d'information :

- le Programme d'adoption du ministère des Services familiaux et communautaires
- le Programme de familles d'accueil du ministère des Services familiaux et communautaires
- Services Nouveau-Brunswick Statistiques de l'état civil

Transactions

Les paiements à la corporation des sciences de la santé de l'Atlantique font maintenant partie des services de transaction que nous offrons. Nous offrons également d'autres services de transaction comme les renouvellements, les paiements (pour les municipalités), les achats, les changements d'adresse et quelques demandes de formulaires.

Soutien concernant les lignes téléphoniques automatisées

Les TéléServices de SNB offrent toujours du soutien concernant les lignes téléphoniques automatisées au nom du ministère des Finances pour les certificats d'impôt foncier et au nom du ministère des Ressources naturelles pour les permis de chasse à l'orignal pour résidents et pour non-résidents ainsi que pour les permis de chasse à l'ours pour non-résidents.

En 2006-2007, un service de dépannage « premier intervenant » a été créé pour offrir du soutien aux employés du ministère de l'Éducation qui ont des problèmes d'ordinateur. Les représentants des TéléServices prennent en note le nom de l'employé, la nature de la demande, les détails de l'appel et envoient une demande électronique aux techniciens du Ministère pour résoudre le problème.

SNB en ligne - www.snb.ca

SNB en ligne, à www.snb.ca, est devenu une référence à l'échelle mondiale pour le service en ligne rapide et pratique. SNB en ligne offre de nombreux produits et services, de même que plus de 486 formulaires en ligne, y compris les demandes de certificat de naissance, de déduction d'impôt foncier et d'inscription au régime d'assurance-maladie. Le site offre également des formulaires de diverses municipalités.

En 2006-2007, 66 923 immatriculations de véhicules à moteur ont été renouvelées par le biais de SNB en ligne affichant une hausse de son utilisation de 1 % par rapport à l'année précédente.

Au cours de l'exercice 2006-2007, 61 municipalités de la province ont poursuivi leur partenariat avec SNB afin d'offrir des services à leurs résidents, allant du paiement des services d'eau et d'égout aux frais d'adhésion aux centres de conditionnement physique au moyen du site de SNB.

Le système de transfert électronique de fonds (TEF) en ligne de SNB permet aux clients enregistrés et autorisés de payer certains services sans recourir aux modes de paiement traditionnels, tels que les chèques ou l'argent comptant.

L'an dernier, 92 concessionnaires d'automobiles et 13 entreprises de camionnage ont utilisé le système TEF. Par le site Web de SNB, les concessionnaires d'automobiles de la province ont effectué 32 911 transactions, y compris de nouvelles immatriculations et des transferts de propriété. Il s'agit là d'une augmentation de plus de 9 % comparativement à l'exercice précédent.

Au 31 mars 2007, 22 trousses de services et d'information étaient offertes à SNB en ligne. Les particuliers peuvent trouver de l'information, des formulaires et des liens sur divers sujets, par exemple ce qu'il faut faire lorsqu'on a perdu son portefeuille ou comment obtenir une licence de mariage. Les entreprises peuvent se procurer des renseignements importants, comme la trousse de services spécialement conçue pour l'industrie de la construction ou la marche à

suivre pour enregistrer une entreprise. On peut également acheter des cartes, des atlas et des publications, ainsi que des articles promotionnels du Nouveau-Brunswick à SNB en ligne. Le système de soutien des clients de SNB aide les clients qui ont de la difficulté lorsqu'ils visitent le portail Internet. Ce soutien est accessible par courrier électronique ou par un numéro sans frais.

Produits et services offerts à SNB en ligne

Produit/Service	2006-2007	2005-2006	2004-2005
Formulaires	486	431	352
Trousses de services	22	20	19
Services	193	186	152
Produits/publications	27	26	24

Registres

Services Nouveau-Brunswick est responsable des registres des biens réels, des biens personnels et des affaires corporatives de la province du Nouveau-Brunswick.

Registre des biens réels

Services Nouveau-Brunswick possède un réseau provincial de 13 bureaux d'enregistrement où sont enregistrés et conservés, pour l'examen du public, des plans et des documents juridiques se rapportant aux titres de biens réels tels qu'actes de transfert, hypothèques et testaments. Les documents conservés dans les bureaux d'enregistrement contiennent de l'information sur les titres fonciers qui remontent jusqu'aux premières concessions de la Couronne, il y a plus de 200 ans.

Un réseau des titres fonciers est en place dans la province depuis mars 2001. Jusqu'à présent, 177 936 parcelles des 519 798 que compte la province ont été converties au nouveau registre. Le registre des titres fonciers indique l'état actuel du titre sans avoir à pousser les recherches. De plus, le certificat de propriété enregistrée, qui est garanti par la province, est un certificat de titre exhaustif qui protège mieux les propriétaires fonciers et les établissements prêteurs.

Les avocats, chercheurs de titres et arpenteurs sont les principaux utilisateurs du registre des biens réels, mais il est aussi ouvert à d'autres utilisateurs. Les recherches dans le registre des biens réels, incluant les demandes pour les certificats de propriété enregistrée, ont généré des recettes de 1 500 330 \$ en 2006-2007.

Un numéro d'identification des biens (NID) est attribué à chaque parcelle de terrain qui peut être cédée séparément. L'information sur le bien réel et le propriétaire est indiquée pour chaque NID. Les cartes cadastrales sont conservées sous

forme numérique par le personnel des bureaux régionaux de la corporation et la mise à jour se fait pendant la nuit pour offrir une information à jour à l'échelle de la province.

PLANET est une source en ligne globale et intégrée de services d'enregistrement, d'évaluation, de cadastre et d'information sur les biens réels, permettant à l'utilisateur de conclure rapidement et efficacement des transactions foncières sur la base d'informations exactes. Les nouveaux outils de PLANET donnent au personnel de SNB affecté aux biens réels, aux entreprises, aux professionnels et au public l'accès en ligne à une information à jour sur la propriété des biens réels, les cartes cadastrales et les évaluations foncières à l'échelle de la province.

Les images de tous les documents et plans enregistrés depuis juin 2002 sont saisies dans le cadre du processus d'enregistrement. En outre, les images de plus de 90 % de tous les plans d'arpentage enregistrés sont accessibles, et un processus est en cours pour numériser les images des documents provenant des répertoires historiques des cédants et des cessionnaires, ainsi que du répertoire historique des enregistrements pour toute la province. Ces images sont ensuite accessibles en ligne.

Depuis le 31 mars 2007, les indices des concessionnaires et des concédants pour 8 des 15 comtés et les documents historiques du registre datant des années 1930 jusqu'à présent pour 15 comtés sont disponibles en ligne.

Registre des biens personnels

Le Réseau d'enregistrement des biens personnels (RENBIP) est un service primé d'enregistrement informatique pour l'ensemble de la province qui permet aux utilisateurs de réaliser certaines démarches touchant les avis de sûretés, les jugements et certaines autres réclamations concernant les biens personnels, comme les automobiles, les véhicules de loisirs et les meubles.

Les établissements financiers et le public en général peuvent utiliser le RENBIP pour enregistrer facilement un intérêt dans des biens personnels. Le Réseau offre un système de guichet unique donnant accès aux renseignements publics sur les biens personnels et permet de vérifier sans peine si des sûretés grèvent le produit offert.

On peut chercher de deux façons dans le registre des biens personnels :

 Le public peut avoir recours aux services d'un fournisseur privé qui s'occupera d'effectuer la recherche et l'enregistrement en son nom ou Il peut chercher lui-même dans ce registre au moyen du service Clic-privilège. Cette option en ligne permet à quiconque de faire une recherche dans le registre des biens personnels en inscrivant simplement le numéro de série du bien cherché. Ce service, qui a mérité un prix, a été élaboré en collaboration entre les quatre provinces de l'Atlantique en partenariat avec Unisys Canada.

Ainsi, le registre est maintenant plus accessible et offre une meilleure protection aux consommateurs qui font l'achat d'objets usagés.

Au cours de l'année,

- 130 213 enregistrements ont été faits, comparativement à 129 055 l'année précédente.
- · Les enregistrements ont rapporté 4 382 305 \$.
- Les nombre de recherches est passé de 50 390 à 52 852.
- · Les recherches ont rapporté 399 216 \$.

Registre des affaires corporatives

Les Affaires corporatives regroupent les corporations commerciales et les organisations à but non lucratif ayant leur siège social au Nouveau-Brunswick et enregistrent les sociétés en nom collectif et les appellations commerciales en vertu desquelles les entreprises individuelles et les sociétés en nom collectif font affaire. De plus, les corporations et les entreprises extra-provinciales qui font affaire au Nouveau-Brunswick doivent normalement s'enregistrer auprès des Affaires corporatives. Les Affaires corporatives fournissent au public de l'information à jour sur les corporations commerciales et à but non lucratif, et sur les entités commerciales non constituées. Des renseignements sur plus de 149 000 entreprises et compagnies à but non lucratif passées et présentes sont accessibles par Internet.

Le registre des affaires corporatives attribue le numéro de compte d'entreprise du Nouveau-Brunswick par la voie du processus de constitution en corporation et d'enregistrement des Affaires corporatives. Le numéro d'entreprise est un moyen d'identification unique d'utilisation générale aux fins des services provinciaux, fédéraux et municipaux. Plus de 54 000 entreprises néo-brunswickoises ont maintenant reçu leur numéro unique de compte d'entreprise du Nouveau-Brunswick. Un certain nombre de programmes avec licence et permis du ministère des Finances et du ministère de la Sécurité publique ont joint le système du numéro d'entreprise.

11

Voici les principaux faits saillants pour l'exercice :

- · Accès public aux documents électroniques dans Internet
- Avis par courriel aux clients qui déposent en ligne une constitution en corporation ou un enregistrement, et des clauses modificatrices
- Dépôt en ligne des rapports annuels des organismes à but non lucratif
- Modifications à la Loi sur l'enregistrement des sociétés en nom collectif et des raisons sociales dans le but de clarifier les procédures de renouvellement et d'annulation pour ce qui est de l'enregistrement des raisons sociales des organismes à but non lucratif
- Les entreprises de recherche de nom peuvent maintenant offrir un rapport de recherche accéléré du système NUANS du Nouveau-Brunswick.
- Les produits de dépôt en ligne et leur utilisation continuent de s'accroître. Voici les taux de dépôt en ligne en mars 2007 :
 - 93 % constitutions
 - 48 % enregistrements d'appellations commerciales
 - 83 % statuts de modification
 - 36 % renouvellements d'appellations commerciales
 - 54 % rapports annuels corporations commerciales provinciales
 - 69 % rapports annuels corporations extraprovinciales
 - 74 % demandes de certificat de statut

En 2006-2007, il y a eu 25 162 dépôts en ligne dans le registre corporatif. Cela représente 52 % du volume total des dépôts dans le registre.

Statistiques tirées du registre corporatif

			-
Activité	2006-07	2005-06	2004-05
Constitutions	2 733	2 686	2 491
Enregistrements	3 407	3 574	3 052
Rapports annuels	32 240	32 689	31 474
Certificat de statut / Copies certifiées	4 306	4 187	3 769

Statistiques de l'état civil

C'est le 1er juillet 2006 que la responsabilité du registre des Statistiques de l'état civil a été transmise du ministère de la Santé à Services Nouveau-Brunswick. Cette responsabilité comprenait la gestion du programme, le personnel, le système, le budget et les lois; la transition s'est faite en douceur.

Le personnel des Statistiques de l'état civil enregistre, maintient, vérifie et distribue les données sur les naissances, les décès, les mortinatalités et les mariages (événements démographiques); fait la recherche de dossiers; émet les certificats associés aux événements démographiques; distribue les licences de mariage; approuve et enregistre les changements de nom; enregistre et maintient un index des églises et des religions autorisées à célébrer des mariages au Nouveau Brunswick, approuve les demandes d'accès à l'information conformément à la loi et aux directives et produit divers rapports Statistiques fondés sur les événements démographiques.

Le registre des Statistiques de l'état civil du Nouveau-Brunswick est le seul du genre au Canada à avoir atteint la norme supérieure de Statistique Canada pour l'enregistrement des naissances et des décès pour chaque année examinée par Statistique Canada. À la suite des nouvelles exigences relatives aux passeports, les volumes d'émissions pour toutes les catégories de certificats ont augmentés :

Volumes	2006/2007	2005/2006
Certificats émis (toutes catégories)	45 646	42 285
Changements de noms traités	433	455
Modifications traitées	2 312	2 373
Événements démographiques enregistrés	17 329	17 979

Un plan de modernisation a été élaboré avec l'objectif de faire du registre des Statistiques de l'état civil le registre de base pour la gestion de l'identité au Nouveau-Brunswick. Il permettra aux Néo-brunswickois résidant ou non dans la province d'avoir un accès facile et rapide aux renseignements et aux services relatifs à la Direction des Statistiques de l'état civil à partir de différentes sources sécuritaires.

Évaluation foncière

Les évaluateurs de Services Nouveau-Brunswick sont chargés de l'évaluation et de la classification de tous les biens réels dans la province. Les services d'évaluation foncière administrent aussi les programmes fiscaux fonciers et veillent à l'équité de l'assiette fiscale, pour les gouvernements municipaux et provinciaux.

Évaluation

La Loi sur l'évaluation établit que tous les biens réels doivent être évalués à leur «valeur réelle et véritable», mieux connue comme étant la valeur du marché au 1er janvier de chaque année d'évaluation et de taxation. La valeur des biens réels est basée sur l'information recueillie à l'occasion de l'inspection des biens, sur l'analyse des coûts de construction et sur les fluctuations du marché immobilier. Les biens réels neufs et les biens vendus au cours de l'année font l'objet d'une inspection sur les lieux, tout comme les biens réels indiqués aux fins d'inspection pendant le programme annuel. Indépendamment de toute inspection, les évaluations de biens réels sont revues chaque année et sont ajustées au besoin. Services Nouveau-Brunswick établit l'évaluation au 1er janvier de chaque année. Le processus d'évaluation et d'imposition est divisé en trois secteurs :

1. Localisation, catégorisation et évaluation des biens réels

SNB garde un inventaire de tous les biens réels. Tous les biens réels sont évalués et classés, et leur emplacement dans les diverses autorités fiscales au Nouveau-Brunswick est indiqué.

SNB établit et valide les assiettes fiscales et les communique au ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux en octobre chaque année.

2. Établissement du taux d'imposition

Les municipalités ainsi que l'ancienne partie des villages d'une communauté rurale déterminent un taux d'imposition qui correspond à leurs besoins financiers, alors que le ministère des Gouvernements locaux remplit cette fonction au nom des districts de services locaux (DSL) et des anciennes parties d'une communauté rurale d'un DSL et ce, de concert avec les comités consultatifs des DSL respectifs. Le ministre des Gouvernements locaux approuve les budgets et les taux d'imposition municipaux. Les taux d'imposition sont communiqués au ministère des Finances au cours de la dernière semaine de janvier.

3. Production et envoi des avis d'évaluation et d'impôt

Les avis d'évaluation et d'impôt destinés aux propriétaires de biens évalués sont mis à la poste le 1er mars. Le ministère des Finances calcule l'assiette fiscale, et perçoit l'impôt et les taxes. Les paiements d'impôt foncier peuvent toutefois être effectués à n'importe quel centre de SNB. Les propriétaires de biens évalués ont 30 jours après l'envoi des avis pour déposer un avis de renvoi, le premier palier du processus d'appel au Nouveau-Brunswick.

Toute personne qui est propriétaire d'un bien réel au Nouveau-Brunswick, qui utilise ou qui occupe un bien de la Couronne (fédérale ou provinciale) ou, dans certaines conditions, qui loue un bien d'un propriétaire privé, reçoit un avis d'évaluation et d'impôt. Au 31 décembre 2006, 441 148 comptes d'évaluation étaient ouverts dans la province, comparativement à 437 582 l'année précédente. L'augmentation du nombre de comptes d'évaluation est justifiée par la création d'un certain nombre de nouveaux biens réels en raison du lotissement de terrains, de l'augmentation du nombre de condominiums et des maisons préfabriquées mobiles. La valeur totale des biens évalués selon les assiettes fiscales de 2007 communiquées en octobre 2006 s'établissait à 40,2 milliards de dollars, soit une augmentation de 2,5 milliards de dollars comparativement à l'année précédente.

Renvois et appels concernant les évaluations

Les propriétaires qui estiment que l'évaluation ne correspond pas à la valeur « réelle et véritable » peuvent contester l'évaluation dans le cadre du processus de notification et d'appel. Le propriétaire peut demander une révision de l'évaluation en remplissant l'avis de renvoi de l'évaluation, qui s'intègre à l'avis d'évaluation et d'impôt. Un évaluateur inspectera le bien, passera en revue les préoccupations du propriétaire et rendra une décision écrite indiquant s'il y a lieu de modifier l'évaluation. Les propriétaires peuvent faire appel de la décision auprès de la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme. En 2006, 6 598 propriétaires, soit l'équivalent de 1,5 % de tous les biens, ont demandé une réévaluation, comparativement à 8 100 l'année précédente. Durant cette période, 250 évaluations (l'équivalent de 0,05 % de tous les biens) ont fait l'objet d'un appel auprès de la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme, comparativement à 189 en 2005.

Information d'évaluation foncière

Accès en ligne

L'Information d'évaluation foncière - Accès en ligne est un service qui permet à la population néo-brunswickoise d'avoir gratuitement accès en ligne à un nombre limité de renseignements sur les évaluations foncières.

Les recherches peuvent être effectuées de trois façons différentes : avec l'adresse de voirie (rue), avec le numéro de compte du bien (NCB) ou avec le numéro d'identification de la parcelle (NID).

Ce service fournit de l'information publique sur l'évaluation foncière tout en assurant la protection des renseignements personnels de tous les citoyens en protégeant le nom des propriétaires fonciers. L'information disponible est limitée aux renseignements suivants :

- NCB : Numéro de compte des biens
- Année d'évaluation : Année pour laquelle l'information d'évaluation est déclarée
- Emplacement : Emplacement du bien imposable (adresse)
- · Comté : Comté dans lequel se trouve le bien
- Évaluation courante : Valeur de l'évaluation applicable au compte du bien
- Impôt pour l'année en cours : Impôt foncier applicable au compte du bien
- Description du bien : Court texte décrivant les composantes du bien
- Catégorie d'imposition : Niveau de taxation applicable
- Autorité fiscale : Autorité géographique pour l'imposition du bien (municipalité)

Programmes associés à l'impôt foncier

Les services d'évaluation foncière de Services Nouveau-Brunswick sont également responsables de l'administration d'un certain nombre de programmes associés à l'impôt foncier :

Programme de crédit d'impôt applicable aux résidences – Un crédit d'impôt provincial permis sur la partie du bien résidentiel qu'un propriétaire évalué maintient comme résidence principale pour au moins 183 jours par année. En 2006, les crédits d'impôt provincial correspondaient à 252,9 millions de dollars en impôt provinciaux sur 223 628 biens par rapport à 239,3 millions de dollars en impôts provinciaux sur 220 360 biens en 2005.

Plan d'identification des terres agricoles (PITA) – Pour report de l'impôt exigible sur les terres et les bâtiments agricoles. En 2006, l'impôt foncier a été différé pour environ 163 539 hectares de terres agricoles d'une valeur imposable de 144,4 millions de dollars. Les économies d'impôt différé pour les bâtiments agricoles s'élevaient à 179,9 millions de dollars. Ces reports équivalent à 4,9 millions de dollars d'impôts provinciaux et à environ 301 800 dollars d'impôts municipaux.

Réduction de l'évaluation (PRE) – Le programme de réduction de l'évaluation accorde un allégement fiscal aux organismes de bienfaisance et à but non lucratif. En 2006, des exonérations partielles ont été accordées pour 817 biens (une réduction d'évaluation totale de 146,1 millions de dollars) et 197 ont bénéficié d'une exemption totale dans le cadre du programme (ayant une valeur d'évaluation totale de 25,4 millions de dollars).

Programme d'allocation d'impôt applicable aux résidences – Ce programme accorde au propriétaire, s'il occupe la résidence, une allocation fiscale basée sur le revenu, jusqu'à concurrence de 200 dollars. En 2006, des prestations totalisant 5,0 millions de dollars en taxes provinciales ont été accordées à 25 653 propriétaires.

Biens réels exempts d'impôts provinciaux - Trois secteurs de l'infrastructure de transports (grands ports de marchandises, aéroports agréés et emprises ferroviaires), de même que les réservoirs et tuyaux de pétrole brut, sont exemptés d'impôts fonciers provinciaux en vertu de la loi. En 2005, cette exemption a été étendue pour inclure des biens qui sont évalués au nom d'un organisme de logement à but non lucratif et qui étaient utilisés comme logements à loyer modique. Pour 2006, 753 biens résidentiels d'une valeur d'évaluation totale de 225,1 millions de dollars ont bénéficié d'une exemption de 3,4 millions de dollars de l'impôt foncier provincial. Pour l'année 2006, un total de 1 018 biens réels d'une valeur d'évaluation totale de 396,6 millions de dollars ont été exemptés de 7,3 millions de dollars d'impôts fonciers provinciaux.

Biens réels exempts d'impôts – La loi prévoit également que certains biens réels, en plus de ceux qui sont totalement exempts en vertu du programme PRE, sont exempts d'impôt foncier (notamment les églises, les sociétés historiques et littéraires ainsi que les services volontaires d'incendie en milieu rural). Pour 2006, un total de 6 718 biens réels d'une valeur d'évaluation totale de 1,2 milliard de dollars ont été exemptés de 22,9 millions de dollars d'impôts provinciaux.

Biens fédéraux (évaluation, législation et appel) - Le gouvernement fédéral verse des paiements de nature discrétionnaire au lieu de payer des impôts fonciers. La mesure fédérale applicable est la Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts. En mars de l'année d'imposition, le ministère des Finances envoie une demande de paiement au gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral retourne ensuite un calendrier des paiements final, y compris leurs calculs relatifs à l'évaluation et au classement. Les appels à l'encontre des valeurs d'évaluation, fondés sur le montant des paiements recus, sont déposés auprès du comité consultatif sur le règlement des différents, constitué par le gouvernement fédéral. À la fin de l'année 2006, la valeur d'évaluation totale du parc immobilier en question était de 631,8 millions de dollars. Cette valeur totale a rapporté 12,6 millions de dollars en impôt provincial et 10 millions de dollars en impôt municipal.

Valeur évaluée totale

La valeur évaluée de tous les biens réels a augmenté de 2,5 milliards de dollars, ou de 6,6 % durant 2007 comparée à 2006. Cette hausse de 6,6 % était attribuable à la nouvelle construction (2,4 %), à la réévaluation des biens d'après une analyse du marché et des coûts (3,7 %) ainsi qu'à d'autres activités dans le cadre d'un programme de travail, telles que des inspections de biens et des projets spéciaux (0,5 %).

Mesures de rendement des évaluations

La plus importante responsabilité des évaluateurs consiste à estimer la valeur marchande des biens conformément aux dispositions législatives. L'exactitude des appréciations effectuées aux fins de l'évaluation intéresse non seulement les évaluateurs, mais aussi les autorités fiscales, les propriétaires et les élus qui représentent ces derniers.

Les études de coefficients constituent un moyen d'évaluer l'exactitude des évaluations. Celle-ci désigne le degré de correspondance entre l'évaluation des biens et leur valeur marchande, défini par les normes professionnelles et les lois provinciales. Une étude de coefficients compare les évaluations aux indicateurs de valeur marchande tels que les ventes de biens.

Les trois indicateurs suivants fournissent le rendement des évaluations et des ventes pour l'année 2006 :

- 1) le rapport évaluation-vente;
- 2) les coefficients de dispersion;
- 2) l'écart en fonction du prix.

En utilisant ces indicateurs, on se concentre sur deux genres de biens : les maisons résidentielles à un seul logement et les biens commerciaux.

Le rapport évaluation-vente est une mesure qui correspond à la valeur évaluée divisée par le prix de vente. Les normes acceptables pour le rapport évaluation-vente vont de 90 % à 110 %. Le rapport optimal est de 100 %, lequel indique que la valeur évaluée équivalait à la valeur marchande. C'est là, il va sans dire, l'objectif de chaque évaluation.

Le coefficient de dispersion constitue l'écart moyen absolu d'un groupe de nombres par rapport à la médiane, exprimé en pourcentage de celle-ci. Les valeurs acceptables se situent entre 10 et 20. Un coefficient de dispersion inférieur à 10 est considéré comme excellent et il représentera un écart d'évaluations très faible et centré, indiquant que la majorité des évaluations se rapprochent d'un rapport d'évaluation-vente de 100 %.

L'écart en fonction du prix est une mesure de l'égalité verticale des rapports évaluation-vente. Il sert d'indicateur de la qualité de l'évaluation pour les biens de catégories de prix différentes, à savoir si les biens de valeur moindre sont évalués à une proportion supérieure ou inférieure à leur valeur marchande que les biens de valeur plus élevée, ou vice versa. L'écart en fonction du prix se calcule en divisant la moyenne des rapports évaluation-vente par la moyenne pondérée. Le ratio optimal est de 1,00 ou 100 %. Un ratio supérieur à 1,00 indique que les biens à valeur plus faible sont évalués à une proportion plus forte de leur valeur marchande que ceux de valeur supérieure. On parle alors d'évaluation « régressive ». Un ratio inférieur à 1,00 indique donc le contraire, soit que les biens de valeur supérieure sont évalués à un ratio supérieur à leur valeur marchande que ceux de valeur moindre. On parle alors d'évaluation progressive.

Le tableau suivant indique le rapport évaluation-vente, le coefficient de dispersion et l'écart en fonction du prix, soit les indicateurs de rendement des évaluations et des ventes de SNB, pour l'année 2006 et les cinq années précédentes.

Indicateurs de rendement des évaluations et des ventes, 2006

	Rapport évaluation-vente		Coefficient de dispersion		Écart en fonction du prix	
	Rés.	Comm.	Rés.	Comm.	Rés.	Comm.
Normes internationales	0,90-1,10	0,90-1,10	10-15	20	0,98-1,03	0,98-1,03
2006	0,95	0,92	10,1	13,1	1,013	1,041
2005	0,95	0,89	10,6	19,2	1,015	1,056
2004	0,95	0,88	10,6	17,7	1,017	1,018
2003	0,94	0,89	10,8	17,9	1,019	1,051
2002	0,94	0,93	10,1	15,9	1,018	1,006
2001	0,95	0,93	10,2	17,5	1,020	1,033

Infrastructure de l'information géographique

Examen de la géomatique au Nouveau-Brunswick

Une vision renouvelée a été formulée pour la géomatique au Nouveau-Brunswick. À titre d'organisme principal de coordination de la cartographie de base et de la géomatique au Nouveau-Brunswick, Services Nouveau-Brunswick (SNB) a restructuré et créé un Secrétariat de l'information foncière pour diriger la mise en œuvre du plan d'action. Ce plan d'action met l'accent sur les cinq principaux secteurs de résultats suivants : la gouvernance, les communications et la sensibilisation, les données, l'accès et l'infrastructure et le réseau géodésique.

Gouvernance

La vision repose sur une nouvelle approche provinciale de la géomatique, dont la formation de trois nouveaux comités composés des membres compétents parmi le personnel technique, la gestion et la haute direction afin de coordonner la prise de décisions gouvernementales au sujet de l'information foncière. Des rôles et des responsabilités clairs seront attribués, et les progrès seront soumis à des paramètres.

Le Secrétariat de l'information foncière de SNB appuiera les comités et coordonnera les intérêts provinciaux afin d'établir l'infrastructure d'information foncière partagée fondée sur la collaboration.

Communications et sensibilisation

C'est un fait qu'on ne connaît pas les possibilités qu'offre la géomatique. SNB renouvellera l'accent sur la communication des témoignages de réussite provinciaux et sur la mise en liaison des joueurs dans la géomatique afin de dégager d'autres possibilités. SNB entreprendra des initiatives de sensibilisation avec les intervenants provinciaux, fédéraux et municipaux et examinera les possibilités de partenariat.

Données

On sait bien tous que les données (et l'accès aux données nécessaires) sont la principale mesure de succès. Une partie importante du nouveau mandat du Secrétariat de l'information foncière consistera à mettre de l'avant le principe voulant que les données doivent être recueillies une fois par ceux qui se trouvent le plus près de celle-ci, puis communiquées. SNB lancera un processus afin d'établir de nouvelles relations à titre de dépositaire de données avec les autres ministères et organismes, qui reconnaîtront leur rôle principal dans la collecte et notre rôle de soutien afin d'offrir ces possibilités de communication. Nous viserons une approche équilibrée que tous les partenaires et les contribuables en général peuvent se permettre.

En 2007-2008, l'accent sera mis sur les bases de données sur les routes et les zones administratives.

Accès et infrastructure

Les organisations gouvernementales dans l'ensemble n'ont pas de procédés systématiques de communication des données aux autres entités gouvernementales ou au public en général. Des possibilités sont ainsi ratées. À titre d'organisme responsable, SNB s'efforcera de créer un environnement de communication des données fondé sur la collaboration avec ses partenaires, ce qui permettra aux dépositaires de données et aux autres d'accéder à l'information et de la manipuler, au besoin, de la manière la plus rentable possible.

La mise en œuvre devrait être graduelle, et l'accent sera mis au départ sur les partenaires, qui sont prêts, désireux et aptes à participer.

Réseau géodésique

SNB voit également à l'application de la *Loi sur l'arpentage*, ainsi que de la *Loi sur les condominiums* et de la *Loi sur l'espace aérien*.

Arpentage

Services Nouveau-Brunswick maintient également un réseau géodésique provincial de haute précision basé sur le GPS. Ce réseau de référence géographique est vital pour les nombreuses personnes qui ont besoin de verser l'information géoréférencée dans un système commun.

Le réseau géodésique est une infrastructure qui est surtout utilisée par les arpenteurs-géomètres, les gouvernements, les ingénieurs et les gestionnaires du territoire pour référencer l'information géographique à l'aide d'un système de coordonnées commun. Il consiste en une centaine de stations aériennes et offre des positions extrêmement précises pour un réseau terrestre de points de contrôle.

Services Nouveau-Brunswick appuie également ce réseau terrestre par la mise en place de stations GPS continuellement en activité (SCA - stations de contrôle actives). Depuis l'automne de 2005, cinq SCA ont été mises en œuvre grâce à un partenariat mixte des secteurs privé et public. Elles servent maintenant la communauté d'utilisateurs à Moncton, Saint John, Fredericton, Miramichi et Bathurst. Les utilisateurs peuvent accéder gratuitement aux observations GPS en tout temps à partir du site Web de SNB. Un plus grand groupe d'utilisateurs se sert de cette information qui est maintenant utilisée par l'industrie forestière et minière; et par les municipalités ayant recours aux services des systèmes d'information géographique (SIG) pour localiser les routes, les gazoducs, les infrastructures terrestres et souterraines et bien d'autres caractéristiques.

Au moins deux autres stations de contrôle actives sont prévues pour le Nord-Ouest de la province au cours de l'exercice 2007-2008 pour offrir une couverture provinciale.

Condominiums

L'aménagement de condominiums au Nouveau-Brunswick affiche un bon taux de croissance. La première société de condominiums est apparue en 1975 dans la province avec 23 parties privatives. Au 31 mars 2007, il y a 154 corporations comptant 2 579 parties privatives. Il est essentiel que l'industrie des condominiums au Nouveau-Brunswick poursuive son essor et contribue ainsi à la prospérité de la province.

Aucune modification importante n'a été apportée à la *Loi sur les condominiums* au cours des 36 dernières années. Il est devenu évident que, avec l'apparition des enjeux découlant de la croissance marquée, un examen du cadre législatif et administratif des condominiums s'impose. Il pourrait se révéler nécessaire d'améliorer les modalités administratives et de fonctionnement afin de mieux protéger les consommateurs tout en conciliant les droits et les responsabilités de tous les intervenants. SNB a lancé le processus en 2007 en organisant des séances de consultation avec les intervenants et en établissant un sondage en ligne auprès des propriétaires de condominiums.

Services fédéraux

Délivrance des permis d'embarcation de plaisance

Le 7 novembre 2005, une entente tripartite a été signée entre Service Canada, Transports Canada et Services Nouveau-Brunswick pour délivrer des permis d'embarcation de plaisance aux quatre coins du pays au nom de Transports Canada.

Le système a été mis en œuvre le 1er avril 2006, ce qui donne l'accès aux conducteurs d'embarcations de plaisance au Canada à presque trois fois plus d'endroits qu'auparavant pour demander un permis. Les conducteurs peuvent présenter une demande dans les centres de Service Canada partout au pays ou de Services Nouveau-Brunswick. Ce système moderne de délivrance de permis offre aux agences de sécurité connexes un accès plus rapide et à des renseignements plus exacts sur les permis d'embarcation de plaisance, ce qui finit par rapporter aux conducteurs d'embarcations de plaisance au Canada.

Durant l'année, 123 312 permis d'embarcation ont été délivrés au pays. Les demandes connexes ont ensuite été transmises au centre de traitement des permis de d'embarcation à Fredericton où elles sont balayées dans le dépôt d'images de SNB. Des 123 312 permis délivrés, 14 449 l'ont été par le centre de traitement. Depuis le 15 mai 2006, 5 977 recherches ont été effectuées pour des conducteurs d'embarcations de plaisance et les organismes d'application de la loi.

L'initiative ci-dessus a été primée par divers prix distingués :

- Le Prix d'excellence argent de Service Canada de 2006, en reconnaissance de sa contribution remarquable au partenariat et à la collaboration.
- Un certificat de reconnaissance de GTEC (Government Technology Exhibition and Conference) en reconnaissance des réalisations remarquables a été remis à Services Nouveau-Brunswick, Service Canada et Transports Canada comme finalistes dans le Programme des prix de distinction de 2006 de la Semaine GTEC. Ce programme est une célébration annuelle de l'excellence dans la gestion de l'information et de la technologie dans le secteur public.
- Le Prix d'excellence de la fonction publique pour l'excellence dans la prestation de services axés sur les citoyens.



Mise à jour du plan d'affaire

Voici un sommaire des progrès que Services Nouveau-Brunswick a réalisés à l'égard de son plan d'affaires pour 2006-2007 :

Principal secteur de résultats : Ventes et recettes

Services Nouveau-Brunswick doit constamment accroître le nombre et la portée des services offerts au nom de tous les niveaux de gouvernement. Puisque la corporation fonctionne selon un modèle commercial, elle exige une rémunération appropriée pour ses services et l'utilisation de ses propriétés intellectuelles et de ses développements de systèmes.

Objectif	Progrès réalisés durant cette période
Accroître le nombre de services offerts par Services Nouveau-Brunswick	 Le nombre de services publics offerts aux citoyens est passé de 350 à 365 en 2005-2006. Le Programme d'efficacité énergétique domiciliaire a été mis en œuvre.
Vendre les propriétés intellectuelles de Services Nouveau-Brunswick	 SNB a terminé le travail afin de commercialiser notre trousse de déclaration de problèmes et de loisirs améliorée aux municipalités. SNB a participé à l'élaboration d'un inventaire gouvernemental d'applications pour faire le suivi de tous les logiciels commercialisable.
3. Améliorer la rentabilité	• SNB a réalisé des gains de 5 494 418 \$ pour l'année se terminant le 31 mars 2007, ce qui était comparable au bénéfice net de 3 559 367 \$ l'année dernière.

Principal secteur de résultats : Marketing et communications

Le nom et la marque de Services Nouveau-Brunswick doivent être reconnus immédiatement, dans la province et ailleurs, comme un chef de file dans la prestation de services à guichet unique. Pour accroître ses recettes de vente de propriétés intellectuelles, Services Nouveau-Brunswick doit continuer d'appuyer les efforts de vente de ses partenaires d'affaires.

Objectif	Progrès réalisés durant cette période
Accroître la confiance envers les services de Services Nouveau-Brunswick et leur utilisation	 SNB a continué d'instituer et de gérer le réalignement visuel de la marque, créant une présentation similaire pour tous les documents et les communications de SNB. SNB a continué d'appuyer la promotion de produits et de services au moyen d'une stratégie de marketing intégrée.
2. Appuyer les efforts de vente des partenaires du secteur privé	 SNB a accueilli neuf délégations nationales et internationales en collaboration avec les partenaires du secteur privé.

Rapport annuel 2006-2007 38 centres | 888 762-8600 | snb.ca 19



Principal secteur de résultats : Service de qualité

La réussite de Services Nouveau-Brunswick est attribuable à la prestation de services de qualité supérieure aux particuliers et aux entreprises. La poursuite de nos succès dépendra du maintien du plus haut niveau de satisfaction de notre clientèle et de l'offre de services de qualité qui répondent à ses besoins.

Objectif	Progrès réalisés durant cette période
Offrir un niveau élevé de satisfaction à l'égard de nos services	 SNB a terminé le remaniement de son site Web public. En décembre 2006, une compagnie indépendante a mené un sondage auprès des clients qui avaient fait affaire avec Services Nouveau-Brunswick à l'un de nos centres de services, par téléphone ou sur Internet. Services Nouveau-Brunswick a été récompensé par un niveau de satisfaction global de plus de 92 %. SNB a étendu le système de « billetterie » de gestion des lignes aux centres de services de Campbellton et Bathurst.
Effectuer des évaluations justes et transparentes	 Les normes établies par l'International Association of Assessing Officers pour le rapport entre les évaluations et les prix de vente, le coefficient de dispersion, et l'écart de prix ont été atteintes pour les biens résidentiels, même durant la récente activité à la hausse de ce marché. Le grand nombre de ventes résidentielles a fourni suffisamment d'information pour les divers marchés résidentiels et a permis de mener avec succès un processus d'évaluation collectif pour l'établissement des valeurs des biens résidentiels. Campagne / sensibilisation au sujet de l'évaluation - Marketing et Communications a lancé une campagne provinciale pour informer les propriétaires privés au sujet du système d'évaluation fondé sur la valeur du marché. Cette campagne tournait autour d'un encart nouvellement conçu qui a été inséré dans chaque facture d'impôt foncier. Elle a comporté également des relations proactives avec les médias chaque fois que de nouveaux reportages au sujet de questions liées à l'évaluation se présentaient. Dans une large mesure, les deux initiatives ont connu beaucoup de succès.
3. Assurer un accès facile aux services aux entreprises	 SNB et la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT) ont continué à collaborer pour ajouter des services en ligne à l'intention des clients de la CSSIAT. SNB a terminé les modifications à la Loi sur l'enregistrement des sociétés en nom collectif et des raisons sociales pour clarifier les modalités de renouvellement et d'annulation ayant trait à l'enregistrement des raisons sociales des organismes à but non lucratif.



Principal secteur de résultats : Innovation et eNB

L'innovation a été jusqu'ici le gage de la réussite de Services Nouveau-Brunswick. Nous devons nous concentrer sur de nouvelles réorganisations et sur l'exploitation de technologies additionnelles pour fournir plus de services électroniques et accroître l'efficacité des processus administratifs qui soutiennent ces services. Nous devons également promouvoir le transfert à Services Nouveau-Brunswick de certaines fonctions qui appartiennent actuellement aux ministères.

Objectif	Progrès réalisés durant cette période
Créer des registres avant- gardistes	 SNB a élaboré un plan d'action pour moderniser ses registres, comportant des possibilités d'amélioration du service et d'élaboration de produits communs aux registres. SNB a continué de travailler à la mise en œuvre de la soumission électronique dans le registre foncier. Le 1er juillet 2006, la responsabilité du registre des Statistiques de l'état civil a été transférée du ministère de la Santé à Services Nouveau-Brunswick.
Favoriser la réduction des formalités administratives et fournir aux entreprises des services améliorés	 SNB a continué de travailler à l'amélioration de la capacité de positionnement GPS dans la province par l'ajout de deux nouvelles stations de contrôle actives à Miramichi et à Bathurst. SNB a entrepris une consultation complète auprès des intervenants pour discuter de la loi actuelle sur les condominiums comme première étape dans ses efforts en vue de moderniser la gestion des condominiums.
3. Être un chef de file reconnu en matière d'engagement des citoyens	 SNB a continué à rechercher des possibilités de partenariat pour mettre en œuvre de nouvelles solutions en matière d'engagement des citoyens. SNB a utilisé sa trousse pour la tenue de sondages sur l'engagement des citoyens afin de tenir plus de 15 sondages au nom de ses partenaires de la prestation de services.
Fournir de façon efficace les services du gouvernement	 SNB a continué à travailler au projet de base de données d'adresses de voirie. Environ 270 000 adresses de voirie validées résident maintenant dans PLANET. La mise en œuvre du plan d'action quinquennal pour l'examen de la géomatique a commencé par la création du nouveau Secrétariat de l'information foncière à SNB.



Principal secteur de résultats : Efficacité de l'organisation

Services Nouveau-Brunswick a besoin d'un ensemble de politiques, de procédures et d'outils pour assurer l'utilisation efficace de son information ainsi que de ses ressources humaines et financières. Son personnel a besoin des compétences et des outils nécessaires pour fournir au public des services de qualité. La corporation doit aussi élaborer des orientations stratégiques et des plans d'action qui amélioreront l'efficacité.

Objectif	Progrès réalisés durant cette période
Accroître l'efficacité des communications internes	 SNB a tenu un grand nombre d'ateliers et de séances de planification avec la haute direction et les cadres supérieurs sur le visionnement et la planification stratégique de la corporation.
	• SNB a continué à tenir le personnel informé des principales questions dans la corporation.
Veiller à avoir les personnes qui conviennent	 SNB a entrepris la première phase de l'initiative de planification de la main-d'œuvre avec les Services d'évaluation.
aux emplois et leur fournir les bons outils	• SNB a entrepris l'élaboration d'un système d'information en ligne pour les employés portant sur les présences et les congés globaux.
	 SNB a entrepris un plan de deux ans pour améliorer la capacité d'établissement de rapports du système des RH.
	SNB a élaboré un plan de croissance et de perfectionnement de ses employés.
	 SNB a examiné le processus de classification et a établi un comité d'examen de la classification.
	 SNB a terminé la première phase du projet d'amélioration du recrutement et a commencé à mettre en œuvre les recommandations.
3. Fonctionner comme une entreprise	SNB a élaboré un plan prospectif de risques de l'entreprise pour assurer le maintien des efforts de gestion des risques de l'entreprise.
	SNB a terminé l'élaboration de son plan d'affaires de 2007-2010.

États financiers

Commentaires et analyse de la direction

La direction est heureuse de commenter les résultats financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2007. La présente analyse souligne les aspects importants des états financiers et fournit des renseignements et des perspectives supplémentaires qui vont au-delà de la période de douze mois à laquelle se rapportent les états financiers proprement dits.

Le conseil d'administration de Services Nouveau-Brunswick est mandaté par la loi pour gérer commercialement les affaires de la corporation selon des pratiques commerciales saines (paragraphe 7(3) de la *Loi portant sur Services Nouveau-Brunswick*). En conséquence, il respecte des principes comptables généralement reconnus (PCGR canadiens) qui reflètent la valeur de ses investissements précédents et rapprochent de façon appropriée les charges et les produits de l'exercice.

Bilan

Trésorerie

Au 31 mars 2007, l'encaisse et les placements à court terme de Services Nouveau-Brunswick se chiffraient à 21,4 millions de dollars, en hausse de 0,4 million de dollars par rapport au solde de l'exercice précédent qui était de 21 millions de dollars. De l'information additionnelle sur les variations de trésorerie est donnée dans l'état des flux de trésorerie.

L'excédent de l'encaisse sur les besoins de fonctionnement immédiats peut être placé dans des instruments monétaires à court terme (un an ou moins) sans risque. La Direction de la trésorerie du ministère des Finances gère les placements à court terme au nom de Services Nouveau-Brunswick.

L'excédent du fonds de roulement peut être affecté aux dépenses d'investissement relatives à de nouveaux systèmes et services afin de répondre aux besoins des particuliers et des entreprises du Nouveau-Brunswick. Services Nouveau-Brunswick continue d'accumuler des fonds pour faire face à la nécessité prochaine de remplacer son système d'évaluation et d'imposition foncières (PATS) vieillissant et établir un système de délivrance de licences et de permis répondant aux besoins de divers ministères.

Biens affectés

Cette catégorie comprend deux éléments : l'encaisse et les débiteurs détenus au nom des partenaires à la fin de l'exercice et l'encaisse associée à l'assurance des titres fonciers.

Encaisse et débiteurs au nom des partenaires

Une part importante des activités de Services Nouveau-Brunswick consiste à percevoir des sommes au nom de ministères provinciaux, de municipalités et de services publics. En 2006-2007, un montant total de 425 millions de dollars a été perçu auprès des particuliers et des entreprises et remis aux partenaires concernés. Les fonds sont recueillis dans un compte consolidé puis transmis quotidiennement aux partenaires par voie de transfert électronique de fonds (TEF). Le montant de l'encaisse et des débiteurs en transit au 31 mars 2007 était de 8,7 millions de dollars, alors qu'il était de 7,8 millions de dollars au 31 mars 2006.

À la fin de l'exercice 2006-2007, Services Nouveau-Brunswick détenait aussi 2,4 millions de dollars en numéraire et en créances pour le compte d'Efficacité Nouveau-Brunswick, résultant d'un contrat de services avec l'organisme. Les débiteurs d'Efficacité Nouveau-Brunswick sont constitués de prêts sans intérêt consentis à des citoyens en vue de financer des améliorations à l'efficacité énergétiques de leur domicile. Ces prêts sont administrés par Services Nouveau-Brunswick au nom d'Efficacité NB et peuvent avoir un délai de remboursement d'un maximum de six ans. Ils ne comportent aucun risque pour Services Nouveau-Brunswick.

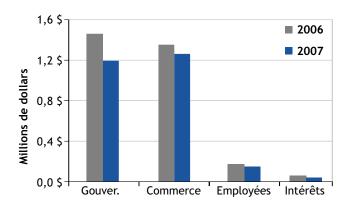
Sur le bilan, ce montant figure séparément des fonds propres à Services Nouveau-Brunswick. Il est inscrit à titre d'éléments d'actif et de passif qui s'annulent.

Encaisse associée à l'assurance des titres fonciers

Depuis l'entrée en vigueur de la garantie des titres fonciers en 2000, une somme de 2,7 millions de dollars a été accumulée pour l'assurance des titres fonciers, ce qui représente une augmentation de 0,5 million de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007. Dans le bilan, ce montant est inscrit séparément des autres fonds. (Voir les explications suivantes concernant l'assurance des titres fonciers.)

Débiteurs

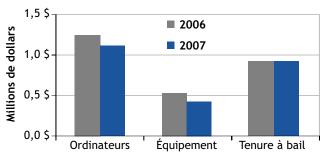
Au 31 mars 2007, les débiteurs s'élevaient à 2,6 millions de dollars. Ils se chiffraient à 3,0 millions de dollars à la fin de l'exercice précédent. Leur composition était la suivante :



En raison de la nature de ces comptes, le risque de ne pas percevoir les sommes dues est faible. La plupart des clients profitent du service automatisé de transfert quotidien de fonds, qui permet de régler les comptes en deux jours ouvrables. D'autres sommes sont exigibles du gouvernement et des partenaires commerciaux habituels.

Équipement

Au 31 mars 2007, Services Nouveau-Brunswick détenait des biens corporels de 2,5 millions de dollars, déduction faite de l'amortissement cumulé. La valeur de ces biens s'élevait à 2,7 millions de dollars au 31 mars 2006. Leur composition était la suivante :



Développement de systèmes

Services Nouveau-Brunswick a beaucoup investi dans de nouveaux systèmes en vue d'atteindre son objectif d'offrir des services en ligne. Les initiatives de développement sont évaluées à l'aide d'un modèle d'établissement des priorités pour la gouvernance des projets et supervisées par le comité de développement du conseil d'administration.

Investissements au chapitre du développement de systèmes

Inv Système	estissements précédents	Investissements en 2006-2007	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Registre des biens personnels	5,2	-	5,1	0,1
Registre des biens réels	8,7	0,7	5,4	4,0
Registre corporatif	3,4	0,1	1,0	2,5
Services électroniques	5,3	0,1	3,5	1,9
Planification des ressources de l'organisa	ition 2,3	-	1,4	0,9
Point de vente	2,6	-	0,9	1,7
Autres	4,9	0,5	2,2	3,2
Total (millions)	32,4 \$	1,4	\$ 19,5 \$	14,3 \$

Le montant non amorti lié au développement de systèmes s'élevait à 14,3 millions de dollars au 31 mars 2007, ce qui représente une diminution de 1,0 million de dollars par rapport au solde de l'exercice précédent, soit 15,3 millions de dollars. Des ajouts d'une valeur de 1,4 million de dollars ont été faits au système de gestion des biens fonciers PLANET, au système du registre corporatif, au système des services électroniques et à l'infrastructure de la société. Cette somme a été contrebalancée par un amortissement de 2,4 millions de dollars des investissements précédents.

Passif à court terme

Les créditeurs et les charges à payer, d'une valeur de 5,6 millions de dollars, sont comparables au solde de l'exercice précédent, qui se chiffrait à 6,4 millions de dollars. Les soldes liés au commerce et au gouvernement du Nouveau-Brunswick résultent du déroulement normal des affaires. La somme de 1,6 millions de dollars pour les salaires et les accumulations des prestations comprend les charges salariales à payer et les avantages liés aux congés accumulés. Les avantages sociaux reportés pour les employés représentent la portion actuelle du passif décrit ci-après sous « Passif à long terme ».

Le financement reporté du gouvernement provincial correspond au financement relatif au premier trimestre du nouvel exercice financier. Ce montant varie de façon significative de celui apparaissant le 31 mars 2006 étant donné que le financement a été reçu quelques jours après la fin de l'année de l'exercice 2006-2007 et juste avant la fin de l'exercice 2005-2006. Les encaissements différés sont des sommes reçues des clients qui ont été déposées.

Passif à long terme

Avantages sociaux constatés d'avance

Les avantages sociaux constatés d'avance incluent une charge à payer au titre des allocations de retraite (1,6 million de dollars) et une obligation (0,2 million de dollars) découlant d'une mesure d'encouragement à la retraite anticipée offerte aux employés en 1996.

Assurance des titres fonciers

En 2000, Services Nouveau-Brunswick a mis en œuvre un système de titres fonciers garantis au Nouveau-Brunswick, qui assure aux propriétaires la validité de leurs titres fonciers. En vertu du paragraphe 73(1) de la *Loi sur l'enregistrement foncier*, toute personne ayant subi des dommages en raison de l'exploitation du système a droit d'être indemnisée dans les limites prévues par la Loi. Une somme de cinq dollars est perçue pour chaque enregistrement pour fournir les fonds nécessaires au versement des dommages-intérêts qui pourraient être accordés en cas d'irrégularité quant au titre.

La responsabilité de la corporation est contrebalancée par le fait qu'elle peut, lorsqu'une indemnisation est versée, obtenir elle-même des dommages-intérêts, jusqu'à concurrence des limites établies, dans les cas où l'avocat chargé de l'enregistrement a, de façon malhonnête ou frauduleuse ou en raison d'un comportement criminel ou négligent, causé le dommage ou y a contribué de façon substantielle.

À ce jour, Services Nouveau-Brunswick a perçu 2,7 millions de dollars en droits d'assurance et a réglé des demandes totalisant 41 000 \$. Toutefois, son expérience en matière de titres fonciers est limitée, et des problèmes pourraient survenir avec le temps. Ainsi, la corporation a demandé un examen actuariel en 2005-2006 pour réévaluer la contribution actuelle de 5 \$ par rapport aux demandes estimatives futures. Cet examen a permis de déterminer que le montant exigé est adéquat.

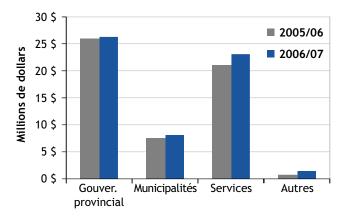
Capitaux propres

Au 31 mars 2007, l'actif net dépassait le passif de 34,6 millions de dollars, en hausse de 5,5 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent. Cette augmentation est uniquement attribuable au bénéfice net de l'exercice qui vient de se terminer.

État des résultats

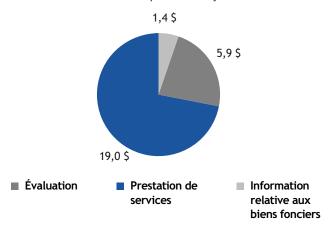
Produits

Les produits de l'exercice terminé le 31 mars 2007 s'élèvent à 58,3 millions de dollars. Ils ont totalisé 54,9 millions de dollars durant l'exercice précédent. Ils proviennent des sources suivantes :



Services rendus au gouvernement provincial

Les produits découlant des services rendus au gouvernement provincial ont augmenté de 0,4 million de dollars, passant de 25,9 millions de dollars en 2005-2006 à 26,3 millions de dollars en 2006-2007. Le financement accordé par le gouvernement provincial représente la rémunération versée pour les services fournis en son nom. Il est réparti de la façon suivante :

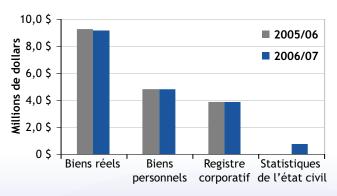


Financement des services d'évaluation

Le financement des services d'évaluation se fait à raison de 0,02 \$ par 100 \$ de l'assiette d'impôts fonciers pertinente; pour l'exercice 2006-2007, cela a représenté un montant de 7,9 millions de dollars. De plus, le gouvernement verse à Services Nouveau-Brunswick une somme de 5,9 millions de dollars, ce qui correspond à sa quote-part du service pour l'exercice en question.

Droits d'enregistrement

Services Nouveau-Brunswick gère quatre registres, soit le registre des biens réels, le registre des biens personnels, le registre corporatif et les statistiques de l'état civil. En raison des taux d'intérêt peu élevés et de la vigueur relative de l'économie, l'activité est forte depuis plusieurs années. Les droits d'enregistrement ont totalisé 18,6 millions de dollars pour l'année terminée le 31 mars 2007, comparativement à 18 millions un an auparavant. L'augmentation de 600 000 \$ est attribuable au transfert à la corporation, au cours de l'année, des activités des Statistiques de l'état civil.

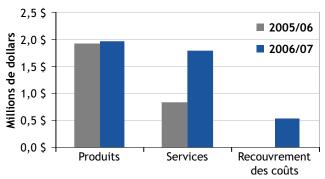


Produits et services

Les recettes liées aux produits et aux services se sont élevées à 4,3 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007, comparativement à 2,8 millions de dollars pour à 2005-2006.

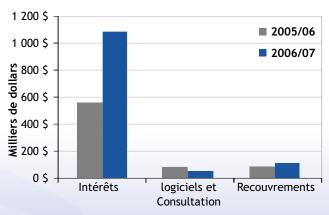
Les recettes liées aux produits et aux services proviennent, comme on pouvait s'y attendre, de deux sources, soit la vente de produits - principalement de l'information géographique - et la prestation de services à la clientèle au nom de ministères provinciaux, de municipalités et de services publics, selon la rémunération à l'acte. Les services offerts au nom des ministères provinciaux avant 1996 continuent d'être financés par l'entremise du budget des dépenses.

Les recettes provenant de la prestation des services ont augmenté de 0,9 million de dollars au cours de l'exercice 2006-2007, en grande partie en raison des droits perçus en vertu du contrat de Services Nouveau-Brunswick pour l'émission de permis pour embarcations de plaisance. Pour l'année qui vient juste de se terminer, des recettes ont aussi été générées par la récupération pour des initiatives telles le nouveau système d'émission de permis avec photographie et le système de permis pour embarcations de plaisance. Ces points sont isolés dans le graphique ci-dessous à des fins de comparaison.



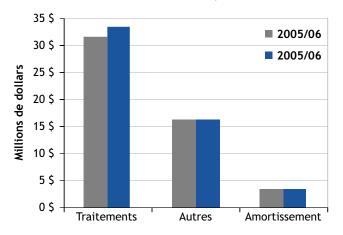
Autres recettes

Les autres recettes proviennent des intérêts, de la vente de logiciels et du recouvrement de traitements en vertu des programmes d'emploi d'étudiants et de stagiaires et d'égalité d'accès à l'emploi. En 2006-2007 et 2005-2006, les autres recettes ont totalisé 1,2 millions de dollars et 695 000 \$ respectivement.



Charges

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007, les charges ont totalisé 52,8 millions de dollars. Elles se sont chiffrées à 51,3 millions de dollars durant l'exercice précédent.



Traitements et avantages sociaux

Les traitements et les avantages connexes se sont élevés à 33,2 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007 et à 31,7 millions de dollars durant l'exercice précédent. Cette augmentation de 1,5 million de dollars est principalement attribuable à l'inflation.

Services Nouveau-Brunswick comptait 654 « équivalents temps plein » (ETP) en 2006-2007 et 628 en 2005-2006. Ceux-ci sont répartis à l'échelle de la province.

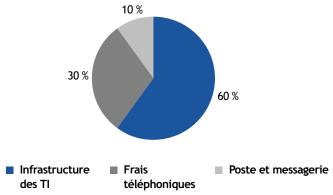
·	
Lieu	ETP
Région Beauséjour	99
Région Chaleur	92
Région Fundy	92
Région de la vallée	112
Opération - Fredericton	135
Bureau central	124
	654

Locaux et matériel

Les charges de cette catégorie se sont élevées à 5,3 millions de dollars au cours de l'exercice 2006-2007 et à 5,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2005-2006. La corporation occupe environ 229 000 pieds carrés dans plus de 40 emplacements, à un coût permanent de 4,1 millions de dollars. La somme restante, soit 1,2 million de dollars, a trait au matériel, notamment la location d'ordinateurs et de matériel de bureau, ainsi qu'à l'entretien de nature technologique.

Communications et services informatiques

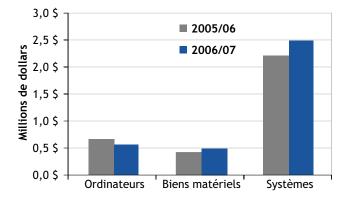
La corporation a dépensé 4,7 millions de dollars en communications et en services informatiques, soit à peu près le même montant qu'au cours de l'exercice précédent. Trois éléments font partie de cette catégorie :



Les services liés à l'infrastructure des TI sont assurés par xwave, et Aliant offre les services de communication par réseau. Puisque la société est de plus en plus dépendante de la prestation de services électroniques, son personnel a déployé beaucoup d'efforts pour gérer les coûts des TI par l'entremise de la consolidation du serveur et d'autres mesures.

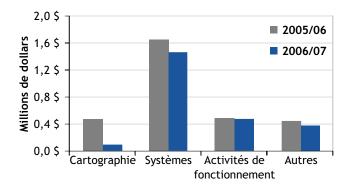
Amortissement

Services Nouveau-Brunswick se conforme aux principes comptables généralement reconnus (PCGR). Les investissements relatifs aux systèmes et à l'équipement ayant une durée économique de quatre ans ou plus sont inscrits au bilan et imputés graduellement aux résultats. L'amortissement est une charge hors caisse. Les frais d'amortissement ont été de 3,5 millions de dollars en 2006-2007 et de 3,6 millions de dollars en 2005-2006.



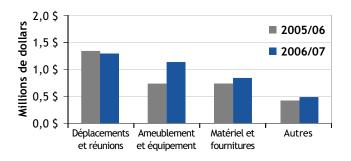
Services professionnels

Les frais relatifs aux services professionnels ont été de 2,4 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, en baisse de 0,6 million de dollars par rapport au montant de 3,0 millions de dollars enregistré au cours de l'exercice précédent. Cette catégorie comprend les frais de consultation, de gestion de projets, de traduction et de vérification, les indemnités quotidiennes versées aux membres du conseil et les frais juridiques. Les frais bancaires ainsi que les frais d'administration de la CSSIAT en font aussi partie. La majeure partie de l'écart résulte de dépenses moindres pour des services professionnels dans le domaine de l'information foncière. Les efforts de la corporation dans ce domaine en 2006-2007 ont été associés avec l'examen de la géomatique et avec la création d'un plan d'action quinquennal pour le renouvellement de la géomatique.



Autres charges

Les autres charges ont totalisé 3,7 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007, alors qu'elles ont atteint 3,2 millions de dollars durant l'exercice précédent. Les coûts dans ces catégories étaient généralement constants d'une année à l'autre. Les frais liés au matériel informatique ont augmenté de 0,3 million de dollars, vu les variations normales des remplacements prévus.



Perspectives

Dépendance à l'égard du gouvernement du Nouveau-Brunswick

Au cours de l'exercice 2006-2007, le conseil d'administration a approuvé l'adoption d'une politique de gestion des risques de l'entreprise à Services Nouveau-Brunswick. Celle-ci trace les grandes lignes des objectifs et des processus nécessaires pour assurer que la gestion des risques fait partie intégrante de l'ensemble de la corporation de façon consistante et permanente.

Risques et dépendances

Services Nouveau-Brunswick est une corporation de la Couronne appartenant exclusivement au gouvernement du Nouveau-Brunswick. Elle relève de la partie I. Contrairement aux sociétés de la partie IV, qui sont totalement autonomes, Services Nouveau-Brunswick a une dépendance à l'égard du gouvernement provincial, comme un ministère. Environ la moitié du financement de la société provient du gouvernement provincial et représente les frais associés aux services fournis à ce dernier. Toutefois, ce financement est soumis aux pressions budgétaires auxquelles fait face le gouvernement. La portion des produits découlant de l'évaluation est déterminée selon la formule suivante : 0.02 \$ par tranche de 100 \$ d'impôt foncier, tant dans le cas du financement provenant du gouvernement provincial que des municipalités. L'entente relative à ce financement est venue à échéance et elle doit être renégociée.

La corporation dépend aussi du gouvernement provincial au chapitre des négociations salariales, et plusieurs conventions collectives sont venues à échéance. De plus, elle partage une partie de son infrastructure technique avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick, qui en assure la gestion.

Conjoncture du marché et concurrence externe

Les produits découlant des registres dépendent en grande partie des taux d'intérêt et de la conjoncture économique générale. D'autres facteurs influent sur ces produits, notamment le prix des maisons, la situation démographique et le taux d'emploi. La différence entre une conjoncture favorable et défavorable pour Services Nouveau-Brunswick peut représenter plusieurs millions de dollars. Il est peu probable qu'un changement important survienne rapidement. Toutefois, les produits ont atteint des niveaux sans précédent ou presque et ils risquent de diminuer.

Dépendance à l'égard de la technologie

À mesure que Services Nouveau-Brunswick augmente sa prestation de services électroniques, elle augmente sa dépendance à l'égard de la technologie. Elle dépend non seulement de ses propres systèmes, mais aussi des réseaux et des services de communication tels que les services de vérification des cartes de crédit offerts par des fournisseurs indépendants. La corporation emploie un agent de la sécurité, qui est chargé d'évaluer les risques, et elle fait appel à des méthodes de pointe pour protéger ses systèmes. En 2006, elle a entrepris un programme de vérification de la sécurité. À ce jour, il y a eu peu d'interruptions de service.

La corporation gère un nombre croissant de systèmes et de produits. Le gestionnaire de l'entretien des systèmes supervise l'amélioration des applications afin que celles-ci soient maintenues à des niveaux appropriés pour assurer une fiabilité, une sécurité et une pertinence constantes. Des activités sont en cours en vue de moderniser plusieurs systèmes dont les versions ne sont pas à jour. Le système d'évaluation et d'imposition foncières (PATS), qui est utilisé par la division chargée de l'évaluation, existe depuis plus de 25 ans et il doit être remplacé. En outre, depuis le 1er juillet 2006, Services Nouveau-Brunswick assume la responsabilité du Programme des statistiques de l'état civil et des systèmes connexes, qui relevaient autrefois du ministère de la Santé. On s'attend à ce qu'une modernisation importante de ces systèmes soit aussi nécessaire.

Plan d'affaires

Services Nouveau-Brunswick s'est récemment engagé dans un nouveau plan d'affaires pour les années 2007 à 2010. Ce plan décrit la façon dont SNB concentrera ses ressources au cours des trois prochaines années. Le processus d'élaboration de ce plan a été réalisé en collaboration avec le personnel qui a présenté ses commentaires au cours de diverses consultations.

Le plan met l'accent sur quatre objectifs globaux principaux :

- · Excellence du service
- · Valorisation de la main-d'œuvre
- · Efficacité de l'organisation
- · Croissance innovatrice

et quatre objectifs ciblés de services :

- · Modernisation des services d'évaluation
- · Transformation des services d'affaires
- · Amélioration des services aux citoyens
- · Développement des services d'information géographique

Le nouveau plan d'affaires placera la corporation en bonne position pour traiter tous les enjeux provenant du programme d'autosuffisance du gouvernement et jouer tout nouveau rôle qu'elle pourrait être appelée à jouer dans la prestation des services aux Néo-Brunswickois.

Des exemplaires du plan d'affaires pour les années 2007 à 2010 sont disponibles en communiquant avec Services Nouveau-Brunswick ou en ligne à www.snb.ca.

États financiers

Les états financiers suivants ont été passés en revue par le Comité de vérification et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de Services Nouveau-Brunswick.

États financiers 31 mars 2007

Table des matières

1.	Bilan	4
2.	État des résultats et de l'évolution	
	des capitaux propres3	5
3.	État des flux de trésorerie	6
4.	Notes afférentes aux états financiers	37



Rapport de la direction

La préparation de l'information financière fait partie intégrante des responsabilités de la direction. La responsabilité des états financiers ci-joints incombe à la direction de la société.

La société maintient un système comptable et des contrôles connexes qui fournissent à la direction et au conseil d'administration l'assurance raisonnable que les opérations sont exécutées et constatées telles qu'elles sont approuvées, que les actifs sont adéquatement protégés et comptabilisés et que les comptes sont fiables pour la préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus.

Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et d'examiner et d'approuver les états financiers. Sur recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration de la société approuve les états financiers ci-joints.

Le président,

La vice-présidente par intérim, services corporatifs,

Michael McKendy

Linda Corbett, CGA

Horbett

Fredericton (N.-B.), Canada Le 27 mai 2007

Rapport des Vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration,

Nous avons vérifié le bilan de Services Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 et les états des résultats et de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Saint John (N.-B.), Canada Le 27 mai 2007 Ernst + Young LLP
Comptables agréés

Bilan Au 31 mars

Actif	2007	2006
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 373 120 \$	21 025 609 \$
Biens affectés (note 4)	13 825 458	10 107 429
Débiteurs (note 5)	2 642 711	3 066 235
Charges payées d'avance	1 403 495	1 504 389
	39 244 784	35 703 662
Actif à long terme		
Charges payées d'avance	68 640	113 803
Matériel (note 6)	2 457 411	2 692 635
Développement de systèmes (notes 2, 6 et 10)	14 267 598	15 332 855
	16 793 649	18 139 293
	56 038 433 \$	53 842 955 \$

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	5 623 021 \$	6 380 445 \$
Passif des partenaires (note 8)	11 126 454	7 928 385
Financement reporté du gouvernement provincial	-	6 352 500
Recettes comptabilisées d'avance	234 233	323 294
	16 983 708	20 984 624
Passif à long terme		
Avantages sociaux constatés d'avance (notes 7 et 11)	1 757 094	1 575 078
Assurance des titres fonciers (note 9)	2 699 004	2 179 044
	4 456 098	3 754 122
Capitaux progres	34 598 627	29 104 209
	56 038 433 \$	53 842 955 \$

Engagements (note 12)

Voir les notes afférentes aux états financiers

La présidente du conseil d'administration,

Le président,

Georgette M. Roy

Michael McKendy

mmix

État des résultats et de l'évolution des capitaux progres Exercices terminés les 31 mars

Produits	2007	2006
Services rendus au gouvernement provincial	26 259 664 \$	25 934 256 \$
Services rendus aux administrations municipales	7 937 728	7 478 969
Droits d'enregistrement	18 634 386	18 032 085
Produits et services	4 267 110	2 757 114
Intérêts	1 084 357	553 877
Recouvrement de traitements	96 052	70 893
Ventes de logiciels et services d'experts-conseils	51 694	70 532
	58 330 991	54 897 726

Charges		
Services de personnel	33 168 003	31 731 915
Services de matériel et de locaux	5 317 884	5 004 092
Communications et services informatiques	4 734 054	4 785 036
Amortissement	3 486 507	3 562 663
Services professionnels	2 381 568	3 018 548
Déplacements et réunions	1 295 053	1 337 227
Mobilier et matériel	1 133 598	744 990
Matières et fournitures	827 942	739 399
Divers	491 964	414 489
	52 836 573	51 338 359

Bénéfice net	5 494 418	3 559 367
Capitaux progres d'ouverture	29 104 209	25 544 842
Capitaux progres de fermeture	34 598 627 \$	29 104 209 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers

État des flux de trésorerie Exercices terminés les 31 mars

	2007	2006
Flux de trésorerie liés aux activités :		
De fonctionnement		
Bénéfice net	5 494 418 \$	3 559 367 \$
Amortissement	3 486 507	3 562 663
Avantages sociaux constatés d'avance	182 016	160 714
Valeur comptable nette de l'actif aliéné	15 406	-
	9 178 347	7 282 744
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	423 524	(1 063 270)
Charges payées d'avance	146 057	(379 171)
Créditeurs et charges à payer	(757 424)	754 962
Financement reporté du gouvernement provincial	(6 352 500)	18 750
Recettes comptabilisées d'avance	(89 061)	264 881
	2 548 943	6 878 896
D'investissement		
Ajouts au matériel	(792 686)	(1 193 871)
Ajouts au développement de systèmes	(1 408 746)	(1 650 640)
	(2 201 432)	(2 844 511)
Augmentation de la trésorerie	347 511	4 034 385
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	21 025 609	16 991 224
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	21 373 120 \$	21 025 609 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers

Notes afférentes aux états financiers Exercice terminé le 31 mars 2007

1. Services Nouveau-Brunswick

Services Nouveau-Brunswick est une société de la Couronne non assujettie à l'impôt établie en vertu de la *Loi portant sur Services Nouveau-Brunswick*. Elle a comme mission d'accroître l'accessibilité aux services gouvernementaux et de gérer les renseignements qui font autorité.

2. Conventions comptables

Généralités

La société suit les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie englobent les fonds en caisse et les instruments financiers à court terme très liquides facilement convertibles en un montant connu dont la valeur risque peu de changer.

Biens affectés

La direction de la société a présenté séparément une partie de la trésorerie et des débiteurs équivalant au montant du passif des partenaires (note 8) et au montant accumulé au titre de l'assurance des titres fonciers (note 9).

Instruments financiers

La valeur comptable des instruments financiers de la société correspond approximativement à leur juste valeur marchande, étant donné leur échéance à court terme et les modalités de crédit habituelles.

Actif à long terme

Les investissements relatifs aux systèmes informatiques et aux bases de données, ainsi qu'aux biens corporels dont la valeur est égale ou supérieure à 5 000 \$, sont capitalisés et passés directement en charges conformément à la convention relative à l'amortissement.

Produits

Les produits sont constatés selon la comptabilité d'exercice lorsqu'ils sont gagnés, compte tenu d'une déduction des frais d'enregistrement annuels au registre des sociétés relativement aux entreprises susceptibles d'être inactives. Les montants à recevoir qui sont irrécouvrables sont constatés comme des créances irrécouvrables.

Charge de retraite

Les employés de Services Nouveau-Brunswick adhèrent à un régime de retraite interentreprises. Bien qu'il s'agisse d'un régime à prestations déterminées, seules les cotisations de l'exercice en cours sont passées en charges.

Entente relative à l'alliance commerciale avec CGI

Les fonds reçus de CGI Information Systems and Management Consultants Inc. (CGI) en vertu de cette entente (note 10) sont portées en diminution du coût en capital de l'investissement connexe.

Amortissement

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction du coût d'origine sur les périodes suivantes :

Mobilier, bases de données et systèmes 10 ans Améliorations locatives Durée du bail allant jusqu'à 10 ans Matériel et véhicules 5 ans Ordinateurs et logiciels 4 ans

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés des actifs et des passifs à la date des états financiers et sur les montants constatés des produits et des charges au cours des périodes visées. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. Opérations entre parties liées

Services Nouveau-Brunswick est entièrement détenue par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le bilan contient les montants entre parties liées suivants :

	Exercice terminé en 2007	Exercice terminé en 2006
Débiteurs	540 956	\$ 724 955 \$
Créditeurs	587 352	651 289
Montant net dû à SNB (province)	(46 396)	\$ 73 666 \$

L'état des résultats et de l'évolution des capitaux propres inclut les montants entre parties liées suivants :

	Exercice terminé en 2007	Exercice terminé en 2006
Produits	35 232 833	\$ 34 512 082 \$
Charges	1 977 416	2 018 353
Bénéfice net	33 255 417	\$ 32 493 729 \$

4. Biens affectés

Les biens affectés comprennent les montants suivants :

	Exercice terminé en 2007	Exercice terminé en 2006
Trésorerie et débiteurs des partenaires (note 8)	11 126 454	\$ 7 928 385 \$
Assurance des titres fonciers (note 9)	2 699 004	2 179 044
	13 825 458	\$ 10 107 429 \$

5. Débiteurs

			Exercice terminé en 2007	Exercice terminé en 2006
	Débiteurs	Provision pour créances douteuses	Montant net	Montant net
À court terme				
Comptes clients	1 227 596	\$ 46 037	\$ 1 181 559	\$ 1 170 139 \$
Remboursement de la TVH	643 462	-	643 462	740 510
Gouvernement du NB.	540 956	-	540 956	724 955
Registre des sociétés	102 020	15 528	86 492	184 794
Prêts aux employés pour achat d'un ordinateur	personnel 143 076	_	143 076	181 935
Intérêts à recevoir	47 166	-	47 166	63 902
	2 704 276	\$ 61 565	\$ 2 642 711	\$ 3 066 235 \$

Les comptes clients de la société ne représentent pas une concentration importante de risque de crédit, car ils ont trait à un grand nombre d'organismes ayant des conditions de crédit normales. La plupart des autres débiteurs sont considérés comme recouvrables en raison de la nature du débiteur ou des opérations.

6. Matériel et développement de systèmes

	Exercice terminé en 2007					
Matériel	Coût		Amortissement cumulé		Montant net	ı
Ordinateurs et logiciels Mobilier et matériel Améliorations locatives Véhicules	3 797 724 1 457 137 2 742 344 19 075	\$	2 687 596 1 039 487 1 823 539 8 247	\$	1 110 128 417 650 918 805 10 828	\$
	8 016 280	\$	5 558 869	\$	2 457 411	\$
Développement de systèmes						
Systèmes Bases de données Travaux en cours	30 361 481 1 018 040 2 445 475	\$	18 539 358 1 018 040 -	\$	11 822 123 - 2 445 475	\$
	33 824 996	\$	19 557 398	\$	14 267 598	\$

	E	Exer	cice terminé er	20 0	06	
Matériel	Coût	F	Amortissement cumulé		Montant net	
Materiel	Cour		Curriule		Wortant net	
Ordinateurs et logiciels	3 392 310	\$	2 145 032	\$	1 247 278	\$
Mobilier et matériel	1 458 979		950 321		508 658	
Améliorations locatives	2 443 624		1 521 568		922 056	
Véhicules	19 075		4 432		14 643	
	7 313 988	\$	4 621 353	\$	2 692 635	\$
Développement de systèmes						
Systèmes	29 642 540	\$	16 066 589	\$	13 575 951	
Bases de données	1 018 040		1 016 806		1 234	
Travaux en cours	1 755 670		-		1 755 670	
	32 416 250	\$	17 083 395	\$	15 332 855	\$

7. Créditeurs et charges à payer

	Exercice terminé en 2007	Exercice terminé en 2006
À court terme		
Comptes fournisseurs	3 182 927	\$ 3 095 521 \$
Charges à payer - traitements et avantages sociaux	1 558 321	1 943 878
Avantages sociaux constatés d'avance	230 000	230 000
Retenues à la source à payer	64 421	459 757
Montant à payer au gouvernement du NB.	587 352	651 289
	5 623 021	\$ 6 380 445 \$

8. Passif des partenaires

Services Nouveau-Brunswick encaisse des fonds au nom du gouvernement du Nouveau-Brunswick et d'autres partenaires d'affaires. Les montants suivants étaient payables au gouvernement provincial et à d'autres partenaires à la fin de l'exercice.

Les débiteurs provinciaux représentent des comptes à court terme dont les montants sont perçus auprès de clients du gouvernement provincial et remis à ce dernier. Les comptes débiteurs d'Efficacité NB sont des prêts sans intérêt accordés aux membres du public pour financer les améliorations éconergétiques de leur domicile. Ces prêts sont administrés par Services Nouveau-Brunswick au nom d'Efficacité NB et peuvent avoir un délai de remboursement d'un maximum de six ans. Ils ne comportent aucun risque pour Services Nouveau-Brunswick.

	Exercice terminé en 2007		
	Trésorerie	Débiteurs	Total
Efficacité NB	402 437 \$	2 030 911 \$	2 433 348 \$
Autre provincial	6 537 317	93 907	6 631 224
Autres partenaires	2 061 882	-	2 061 882
	9 001 636 \$	2 124 818 \$	11 126 454 \$

	Exercice terminé en 2006			
	Trésorerie	Débiteurs		Total
Efficacité NB Autre provincial Autres partenaires	149 650 5 5 714 273 1 566 811	497 651	. \$	149 650 \$ 6 211 924 1 566 811
	7 430 734	\$ 497,651	\$	7 928 385 \$

9. Assurance des titres fonciers

En vertu de la *Loi sur l'enregistrement foncier*, le gouvernement provincial garantit le titre des biens immobiliers enregistrés en fonction des titres fonciers. La société a constitué un fonds selon des calculs actuariels pour faire face aux demandes d'indemnisation qui pourraient être présentées en vertu de la *Loi sur l'enregistrement foncier*. Des droits en matière d'assurance de 5,00 \$ sont imputés pour tout enregistrement au registre des titres fonciers.

	Exercice terminé en 2007	Exercice terminé en 2006
Solde d'ouverture	2 179 044	\$ 1676 934 \$
Droits en matière d'assurance perçus	519 960	518 610
Moins : demandes d'indemnisation	-	(16 500)
Solde de clôture	2 699 004	\$ 2 179 044 \$

10. Entente relative à l'alliance commercial avec CGI

En 2001, CGI Information Systems and Management Consultants Inc. (CGI) et Services Nouveau-Brunswick ont conclu une entente de sept ans, en vertu de laquelle CGI versera jusqu'à 3,5 millions de dollars à la société en échange d'une contrepartie qui lui permettra d'asseoir sa crédibilité à titre de spécialiste en matière d'offre de services gouvernementaux électroniques. La contrepartie offerte par Services Nouveau-Brunswick comprendra le recours aux ressources de CGI relativement à la gestion et à l'architecture technique des projets, la présentation des systèmes de Services Nouveau-Brunswick à des clients éventuels et l'exclusivité à CGI pour commercialiser le logiciel de gouvernement électronique élaboré pour Services Nouveau-Brunswick. La totalité des solutions et des autres produits protégés par des droits de propriété intellectuelle qui sont élaborés en vertu de cette entente appartiennent conjointement à CGI et à Services Nouveau-Brunswick.

En vertu de cette entente, Services Nouveau-Brunswick a reçu 212 022 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007 et 474 802 \$ durant l'exercice précédent. Le montant total reçu depuis 2002 totalise 2 475 090 \$.

11. Avantages sociaux futurs

- a) Les employés permanents de Services Nouveau-Brunswick adhèrent au Régime de pension de retraite de la fonction publique du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un régime interentreprises à prestations déterminées en vertu duquel des cotisations sont versées à la fois par Services Nouveau-Brunswick et les employés. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, la société a versé des cotisations de 2 006 850 \$ conformément aux modalités du régime. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006, le montant correspondant s'était élevé à 1 800 755 \$. Services Nouveau-Brunswick n'a aucune obligation directe ni aucun droit direct à l'égard de tout passif non capitalisé ou de tout excédent du régime relativement à ses employés anciens ou actuels.
- b) Les employés permanents de Services Nouveau-Brunswick ont droit à une allocation de retraite versée avant leur retraite et calculée en fonction de leurs années de service. Selon l'évaluation de 2006, l'obligation actuarielle à payer au titre de ces prestations s'élevait à 2 575 635 \$ au 31 mars 2007. À la fin de cet exercice, la société avait un passif total de 1 749 323 \$.

	Exercice terminé en 2007	Exercice terminé en 2006
Obligation au titre des prestations constituées Solde d'ouverture Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice Intérêts débiteurs sur l'obligation Prestations versées Obligation au titre des prestations constituées	2 417 800 184 186 121 791 (148 142) 2 575 635	172 691 114 733 (155 865)
Rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées et du passif au titre des prestations constituées Obligation au titre des prestations constituées Montant transitoire non amorti	2 575 635 (826 312)	\$ 2 417 800 \$ (929 603)
Passif au titre des prestations constituées	1 749 323	\$ 1 488 197 \$
Passif au titre des prestations constituées Solde d'ouverture Charge liée aux allocations de retraite Prestations versées Solde de fermeture	1 488 197 409 268 (148 142) 1 749 323	390 714 (155 865)

Cette estimation est fondée sur le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, soit 0,70 % de la paie, et un taux d'actualisation annuel de 5,00 %. L'obligation transitoire relative à l'allocation de retraite est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des années de service restantes estimatives des employés qui adhèrent au régime (quinze ans).

c) Services Nouveau-Brunswick a un passif découlant d'une mesure d'incitation à la retraite anticipée offerte aux employés par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, y compris aux employés de la société, pour l'exercice terminé le 31 mars 1996. Conformément à une entente avec le gouvernement, l'obligation et les charges comptabilisées correspondaient aux cotisations patronales que la société aurait autrement versées au Régime de pension de retraite de la fonction publique. Ainsi, chaque année, la société réduit l'obligation comptabilisée du montant qu'elle remet au gouvernement. L'obligation était de 237 771 \$ au 31 mars 2007 et de 316 881 \$ au 31 mars 2006.

12. Engagements découlant des contrats de location

Le tableau suivant présente les versements minimums futurs pour la location de locaux et de matériel pour les exercices se terminant en :

2008	3 360 922 \$
2009	2 980 214
2010	2 964 237
2011	2 954 789
2012	2 246 259
Par la suite	7 211 622
	21 718 043 \$